

OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC
**DE LA LANGUE
BRETONNE**

DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE LA LANGUE BRETONNE EN PAYS D'AURAY

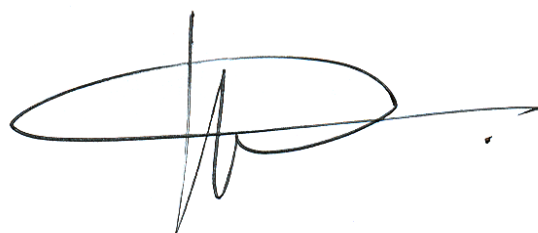
ACTUALISATION 2004-2010

POLE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT
OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES
2012

AVANT-PROPOS

En 2003, l'Office de la Langue Bretonne a établi un plan général de développement de la langue bretonne, Brezhoneg 2015. Celui-ci se basait sur la situation réelle de la langue bretonne afin de faire des propositions ambitieuses mais concrètes visant à assurer son avenir. Pour plus d'efficacité, le choix avait été fait de décliner ce plan par pays¹, échelle propice à une approche de la réalité du terrain.

Deux documents avaient été établis pour chacun des 29 pays de Bretagne : un diagnostic et des objectifs de développement. Il nous semble opportun aujourd'hui de mettre ces études à jour et de faire le bilan des évolutions qui ont eu lieu depuis. Nous espérons que ces nouveaux diagnostics, établis sur la base des données que nous avons collectées et en lien avec les acteurs de chaque terrain, aideront à l'établissement d'une politique linguistique efficace



*Lena Louarn,
Présidente Office Public de la Langue Bretonne*

¹ La loi "Voynet" de 1999 a établi des pays qui reposent sur une cohésion géographique, économique, sociale et/ou culturelle. Ce sont ces pays qui sont utilisés dans ce plan.

Table des matières

Situation du pays d'Auray.....	4
Chiffres clés.....	5
Le profil du pays d'Auray.....	7
Les brittophones du pays d'Auray.....	7
Enseignement.....	8
Enseignement bilingue.....	11
Répartition de l'offre.....	12
Effectifs de l'enseignement bilingue.....	15
Développement.....	19
Autres modes d'apprentissage du breton.....	21
L'initiation en primaire.....	21
L'enseignement dans le secondaire.....	21
L'enseignement supérieur.....	23
L'enseignement aux adultes.....	24
Conclusion sur l'enseignement.....	27
La vie publique.....	28
Prise en compte de la langue bretonne.....	29
Budget consacré à la langue bretonne.....	30
Contrat du Pays d'Auray.....	31
Actions des communes et EPCI.....	31
Ya d'ar brezhoneg.....	32
Conclusion sur la vie publique.....	33
Société civile.....	34
Loisirs.....	35
Loisirs pour les adultes.....	35
Spectacles et festivals.....	35
Vie spirituelle.....	36
L'édition.....	36
La radio.....	37
Le marché de l'emploi en breton.....	38
Economie.....	38
Conclusion sur la société civile.....	39
Conclusion.....	40
Annexes.....	45
Bibliographie.....	47
Sources principales.....	47

Situation du pays d'Auray

Présentation du pays d'Auray - 2011



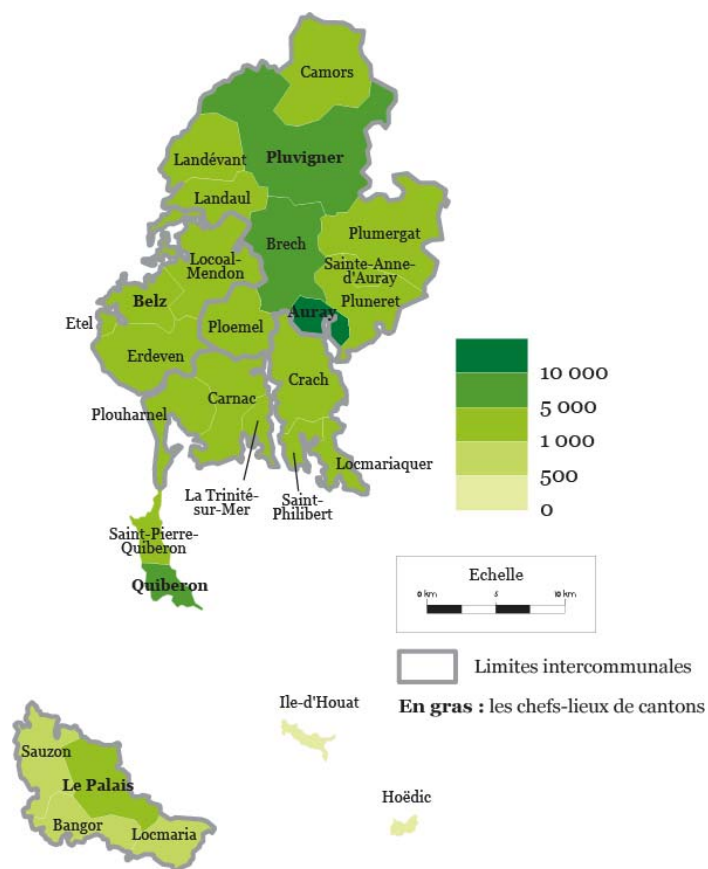
Présentation de l'intercommunalité - 2011



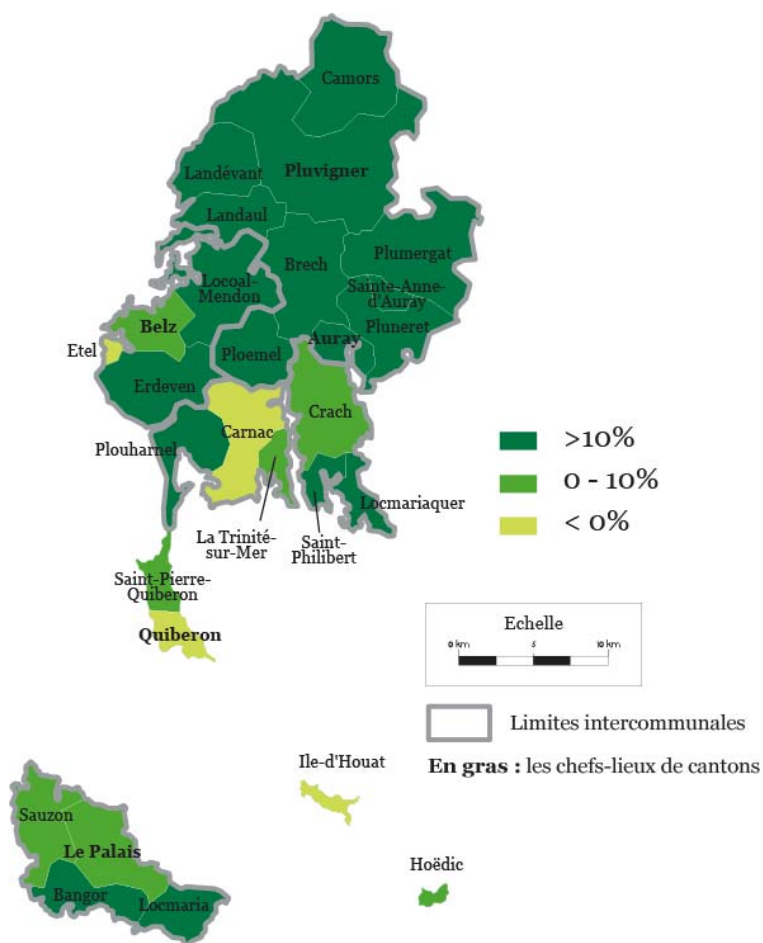
Chiffres clés

Nombre de communes	28
Population totale en 2008	85 368
Evolution de la population entre 1999 et 2008	+17,3%
Superficie	606 km ²
Densité	141 hab./km ²

Population des communes - 2008



Evolution de la population entre 1999 et 2008



Le profil du pays d'Auray

Avec 28 communes, le pays d'Auray est un **petit pays** par rapport au reste de la Bretagne mais il est **densément peuplé** (la densité de population y est supérieure à la moyenne bretonne). La population croît rapidement (+17,3% entre 1999 et 2008) tant avec des personnes âgées qu'avec des jeunes (14,6% d'augmentation dans les écoles sur la même période). La croissance de la population a été plus dynamique dans les années 2000 que dans les années 90. Les communes du nord de la voie express sont les plus dynamiques mais la population croît dans toutes les communes, à peu de chose près.

Le pays est **très centralisé** autour de la ville d'Auray, même s'il existe une sorte de second pôle sur les côtes qui attire à la fois des retraités et des touristes. La part des personnes âgées est restée stable au cours des années 2000.

Selon les estimations de la prospective réalisée par l'INSEE², sa **population augmenterait beaucoup dans l'avenir**, environ 1/4 de plus à l'horizon 2030, soit autour de **110 000 habitants**, ce qui est supérieur au reste de la Bretagne (augmentation moyenne de 18%). Le vieillissement de la population serait aussi plus important.

Les brittophones du pays d'Auray

Lors du recensement de 1999 l'INSEE a réalisé une enquête intitulée *Étude de l'histoire familiale*. Cette enquête comportait notamment des questions sur la pratique des langues à la maison. Des données fiables ont ainsi pu être recueillies par département, concernant le nombre de brittophones adultes. Ces données confirment le vieillissement de la population des locuteurs de l'ouest de la Bretagne (et donc celle du pays d'Auray).

A partir de ces chiffres, de ceux de l'enseignement bilingue et en fonction des spécificités de chaque pays, il est possible d'établir des estimations du nombre de locuteurs sur chaque territoire. Nous pouvons ainsi évaluer que **le pays d'Auray comptait près de 8 000 brittophones en 1999**, soit **11 %** de la population (6,7% pour l'ensemble de la Bretagne).

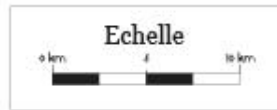
Par suite, nous pouvons également estimer qu'il **y a près de 6 500 locuteurs dans le pays en 2010**, soit **7,6%** de la population (5% pour l'ensemble de la Bretagne). **Ce sont près de 1 300 locuteurs qui auraient disparu** entre 1999 et 2010 (soit environ **120 locuteurs par an**).

² Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

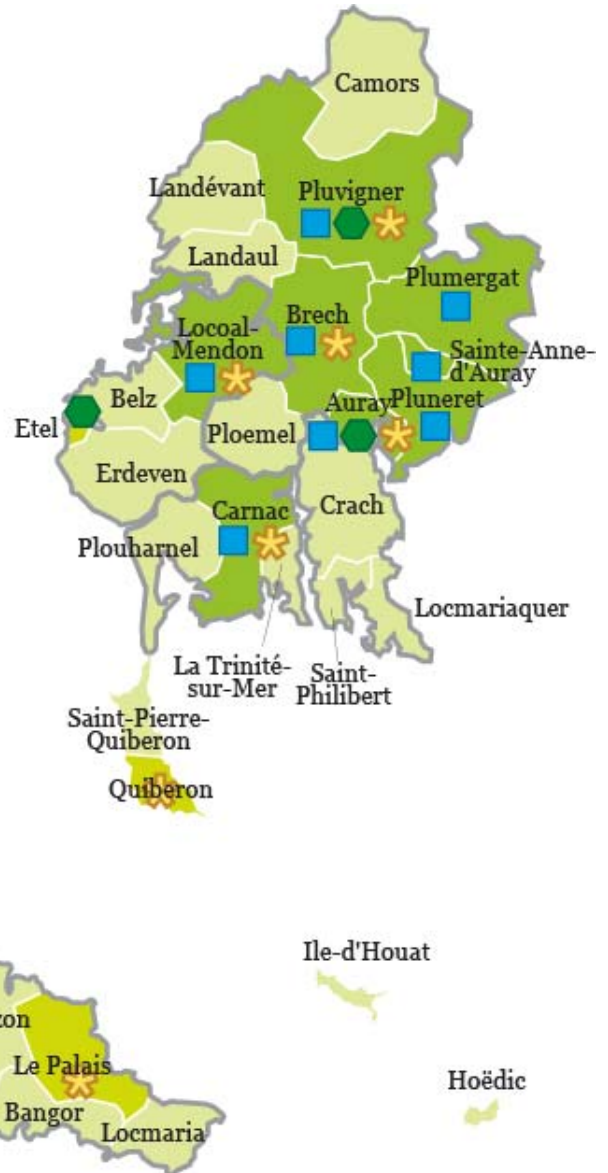
Enseignement

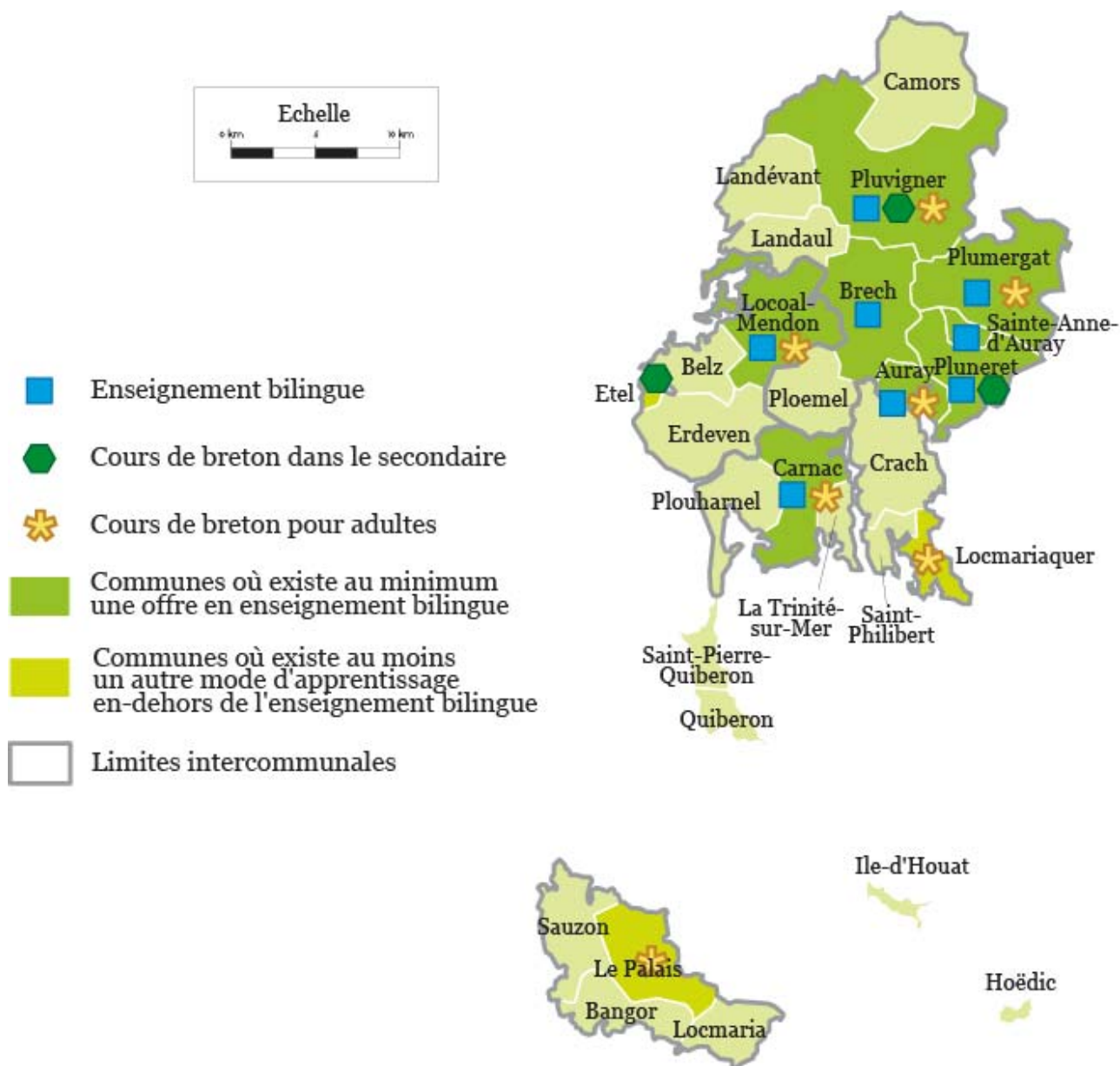
L'offre d'enseignement du breton et en breton

Année scolaire 2003/2004



-  Enseignement bilingue
-  Cours de breton dans le secondaire
-  Cours de breton pour adultes
-  Communes où existe au minimum une offre en enseignement bilingue
-  Communes où existe au moins un autre mode d'apprentissage en-dehors de l'enseignement bilingue
-  Limites intercommunales





En 2010, 11 des 28 communes du pays disposent d'au moins un mode d'apprentissage du breton.

Il y a des écoles dans toutes les communes mais seules 8 d'entre elles disposent d'une offre bilingue (Pluvigner et Etel), sans compter le collège public de Pluneret où des débutants sont mêlés aux élèves issus de la filière bilingue. **19 communes sont dépourvues d'offre.**

En 2010/2011, **661 élèves**³ ont suivi des cours de breton ou en breton de la maternelle au lycée (alors qu'ils étaient 433 en 2003). Ils représentent 4,3% de la population scolaire (3% en 2003).

On compte par ailleurs **plus de 150 adultes** apprenant le breton (ils étaient à peu près 200 en 2003) par des cours du soir (136 apprenants) ou des stages (18 personnes).

Globalement, il y a davantage de personnes apprenant le breton en 2010 qu'en 2003 (plus de 800 contre à peine 650) **grâce aux effectifs bilingues qui ont progressé régulièrement.**

³ 583 dans les filières bilingues et 78 élèves en cours de langues dans le secondaire.

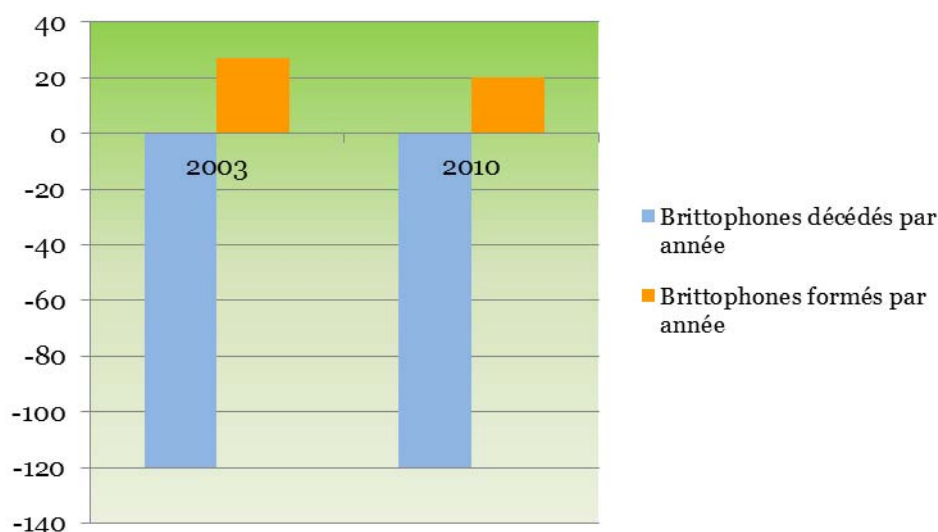
Si les filières bilingues comptent 583 élèves, ils ne sont pas encore des locuteurs complets. Le détail des données qui seront présentées plus loin permet de réaliser des estimations du nombre de locuteurs supplémentaires formés chaque année. Il y a peu d'élèves en 3^{ème} dans les sites bilingues ; et rares sont les élèves du secondaire qui atteignent un niveau suffisant en cours de langue pour être considérés comme brittophones (aucune offre au lycée) ; pour le moment, ce sont les niveaux les plus élevés des cours du soir qui forment le plus de locuteurs confirmés. Ainsi, on peut estimer **qu'environ 20 brittophones sont formés chaque année alors qu'il en disparaît 120.**

Cette comparaison fixe **le taux de renouvellement de la population brittophone du pays à 1 pour 6**, c'est-à-dire que l'on forme 1 brittophone pour 6 qui disparaissent.

On estime qu'à l'heure du diagnostic de 2003, entre 25 et 30 nouveaux locuteurs étaient formés chaque année (soit un taux de renouvellement qui se situait entre 1 pour 5 et 1 pour 4).

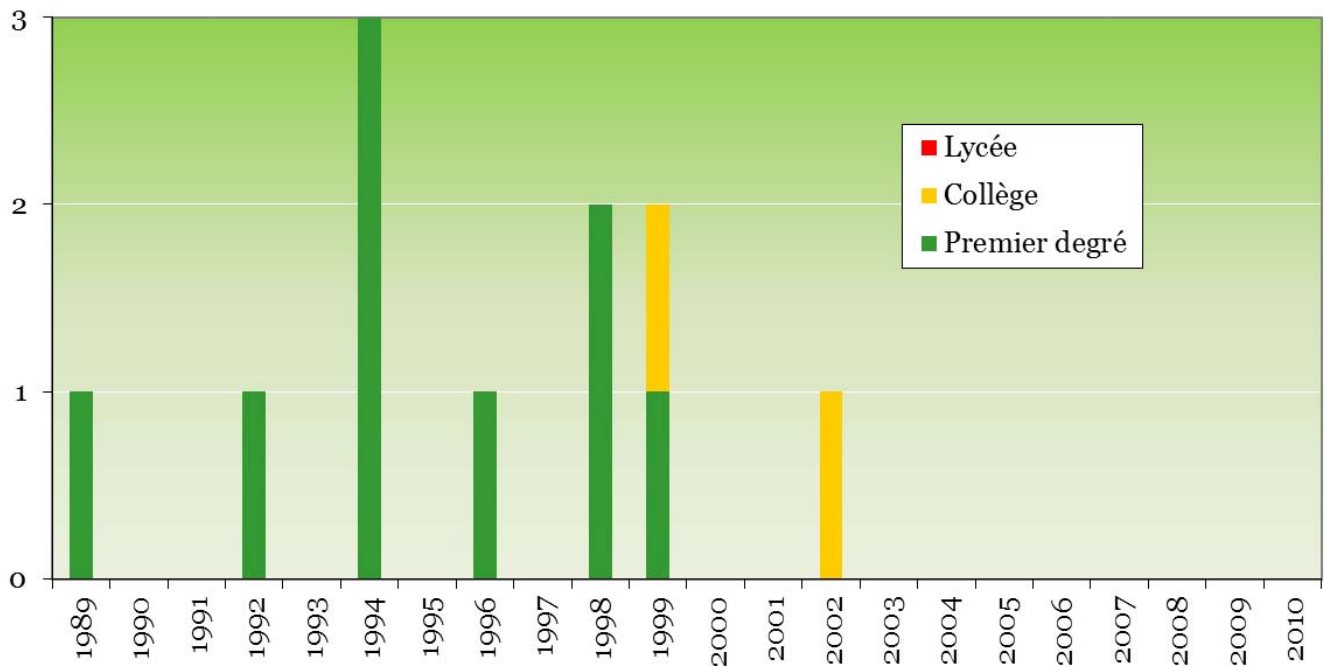
Le taux de renouvellement se serait détérioré, ce qui est une particularité de ce pays. **Bien qu'il y ait davantage de personnes en apprentissage qu'en 2003, ils ne sont pas aussi nombreux à devenir brittophones confirmés.** Le problème est que ce taux est lié en premier lieu aux cours du soir, ce qui le rend instable. Cela montre la nécessité de développer l'offre dans le secondaire (bilingue et enseignement optionnel) afin de parfaire la maîtrise de la langue. Le taux est tout de même légèrement meilleur ici que dans le Morbihan ou en Bretagne (1 pour 8).

Tendances influant sur l'évolution de la population des locuteurs en 2003 et 2010



Enseignement bilingue

Rythme d'ouverture de sites bilingues



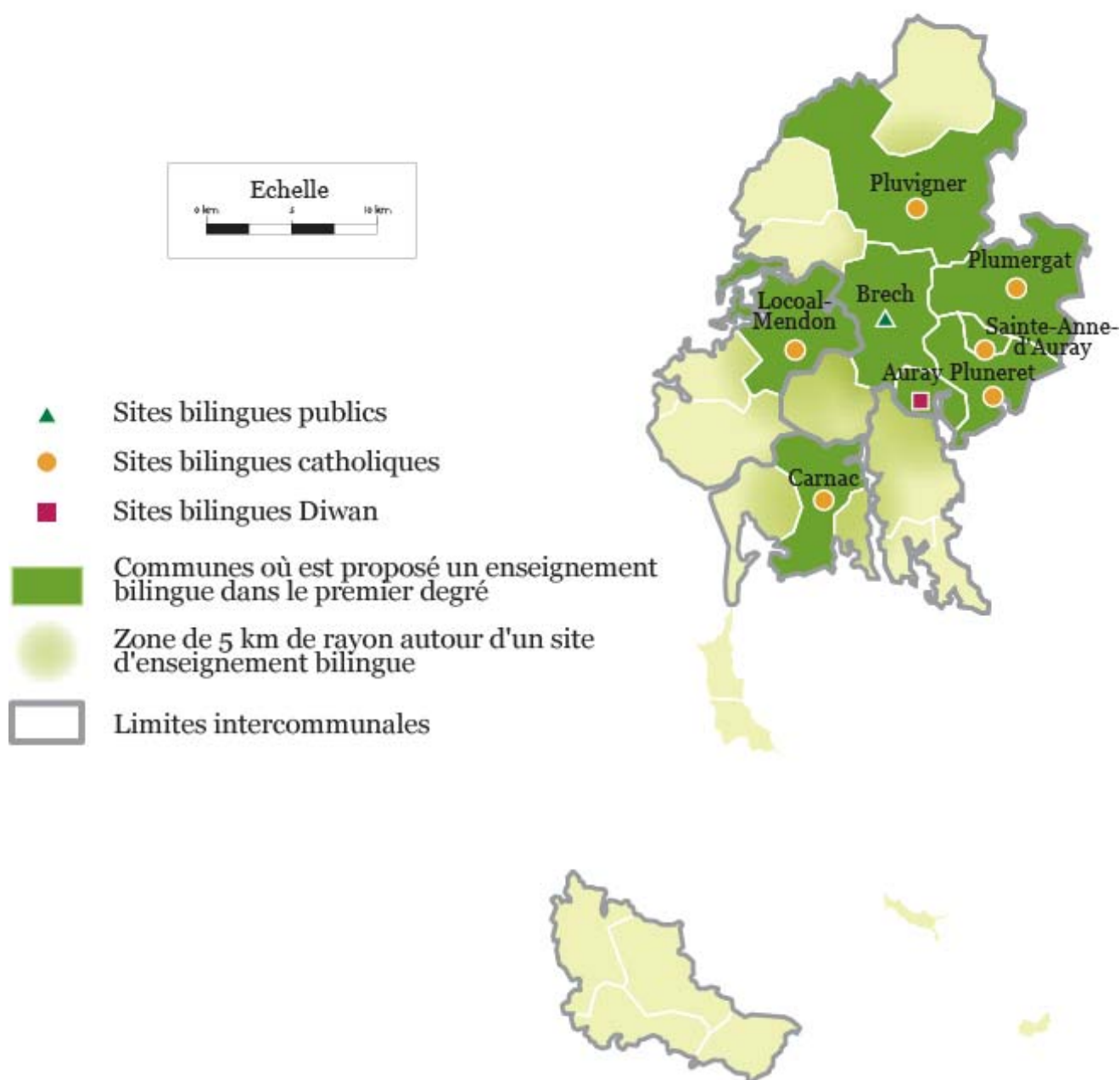
Les écoles du pays ont ouvert dans les années 90. Le dernier nouveau site en primaire a ouvert il y a 11 ans.

Bien que la filière publique soit la première à avoir ouvert dans le pays (Brech en 1989), aucun site public n'a ouvert depuis lors. C'est l'enseignement privé catholique qui s'impose avec 7 sites ouverts entre 1992 et 1998. L'unique école Diwan du pays a ouvert en dernier, en 1999.

Rares sont les pays qui partagent avec le pays d'Auray cette particularité de n'avoir connu aucune ouverture depuis 10 ans ou davantage ; ils sont tous dans l'est de la Bretagne (Pays Blanc et de la Brière, pays de Saint-Malo, pays de Dinan).

Répartition de l'offre

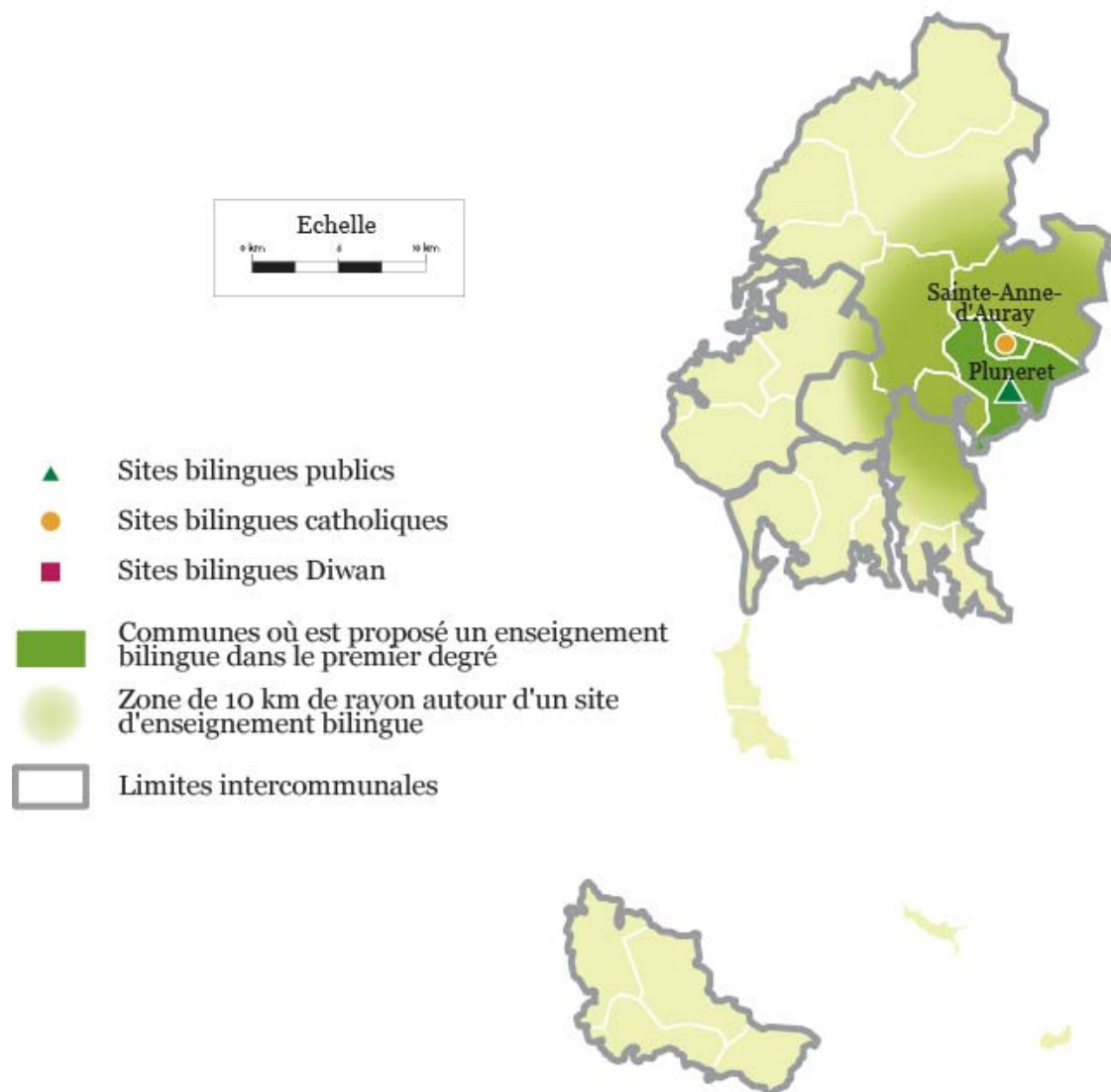
L'enseignement bilingue en primaire - Rentrée 2010



Comme en 2003, l'offre bilingue existe dans 1 commune sur 4 : 9 sites sur 8 communes⁴. Seules 3 communes de la partie nord du pays ne disposent pour le moment d'aucune offre ; dans le sud, par contre, il n'y a que la filière privée de Carnac.

Comparé aux autres pays de Basse-Bretagne, le réseau des écoles bilingues du pays d'Auray se distingue à plus d'un titre : le premier site y a ouvert tardivement (1989, 12 ans après les premières écoles Diwan), il y a longtemps qu'il ne s'est pas étoffé (11 ans sans aucun nouveau site) et aucune commune ne dispose de 2 ou 3 filières différentes simultanément.

⁴ Il y a un 2nd site privé à Pluneret dans le village de Mériadec.



L'offre dans le secondaire est beaucoup plus réduite que dans le primaire : seuls 2 collèges proposent une filière bilingue.

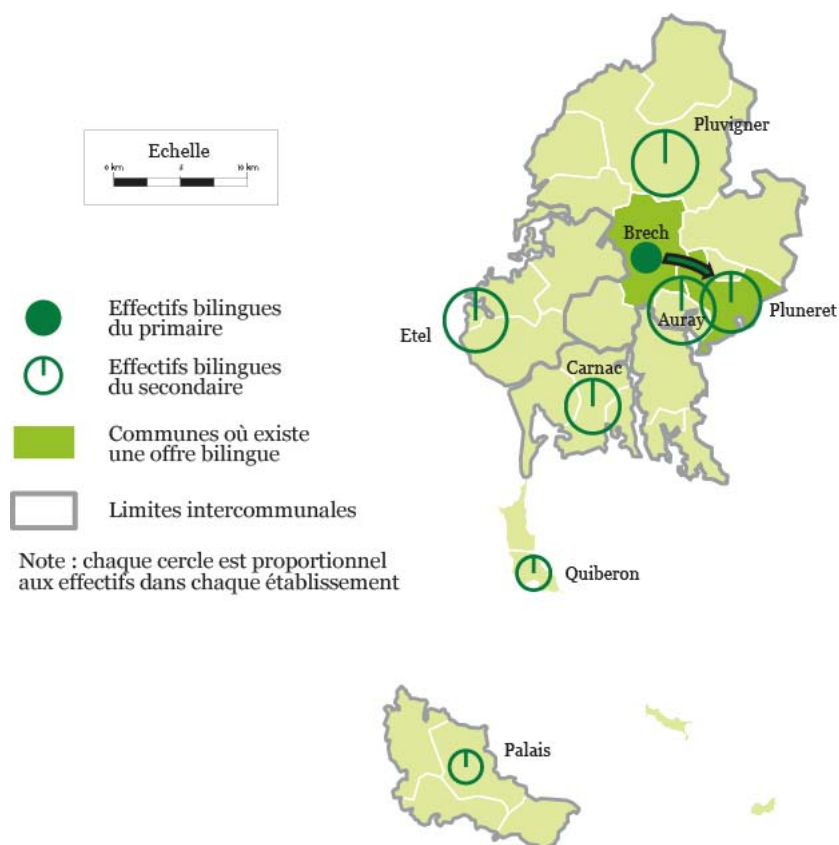
Le réseau de sites bilingues n'a guère évolué depuis 2003.

L'offre bilingue n'existe que dans 1 seul collège privé, à Sainte-Anne-d'Auray. Le collège public de Pluneret ne propose aucune matière non-linguistique⁵ et les élèves issus des filières bilingues du primaire sont mêlés à des débutants.

Il n'y a pas de continuité au lycée.

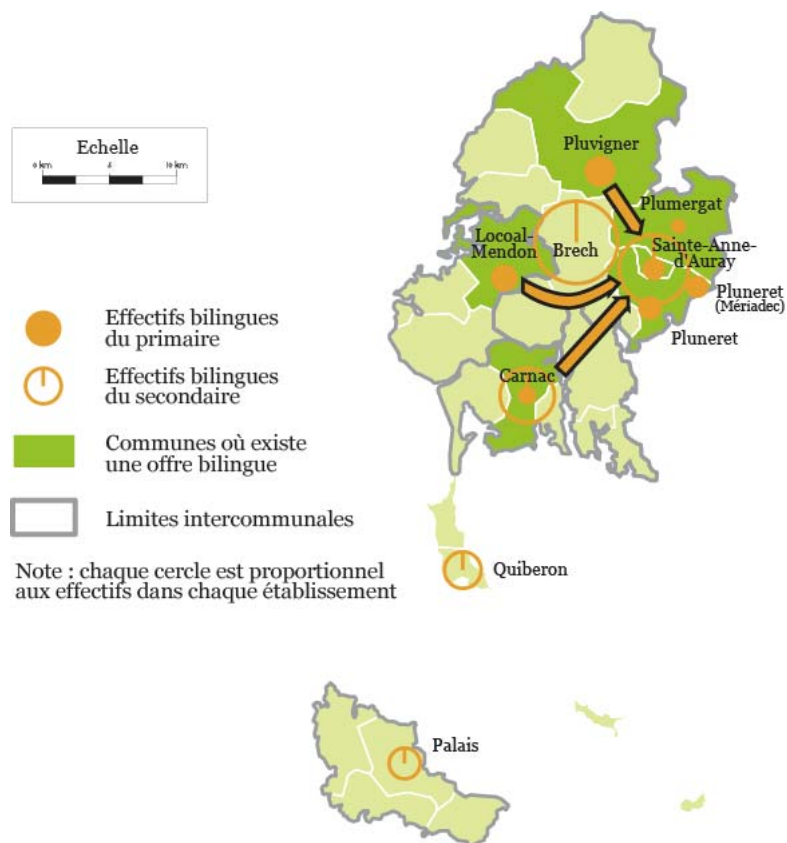
⁵ Cette situation a évolué à la rentrée 2011.

Mode d'organisation de la poursuite dans le secondaire - Rentrée 2010
Filière publique



Il faudrait d'autres sites dans le primaire pour alimenter la filière dans le secondaire public.

Filière privée



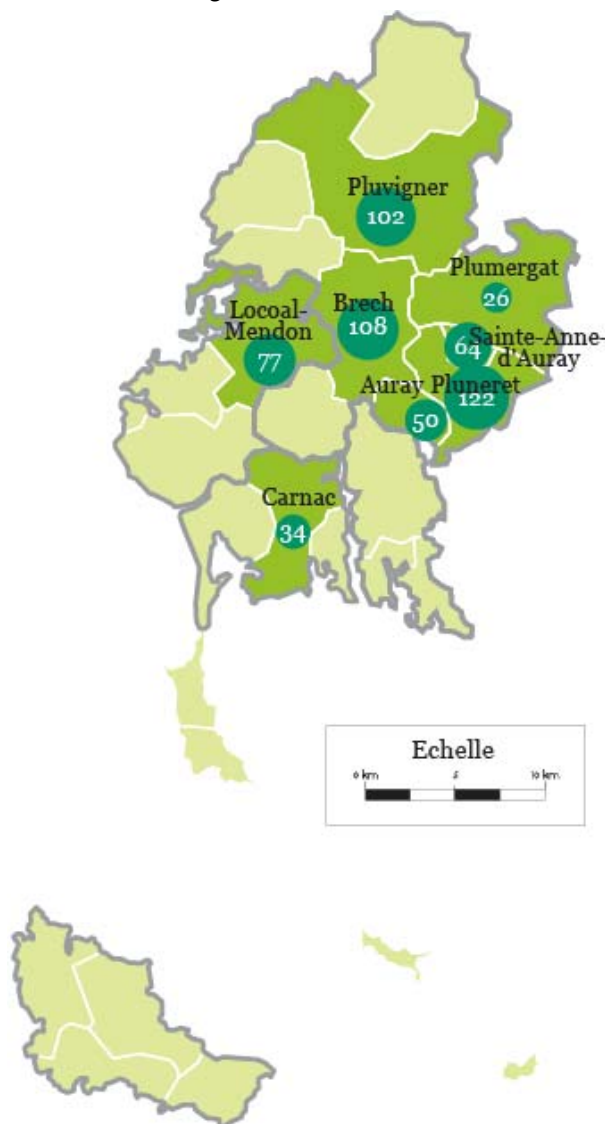
Le collège de Sainte-Anne-d'Auray n'est pas le site le plus proche pour les élèves issus des **écoles de Carnac, Locoal-Mendon ou Pluvigner** : il y a matière à ouvrir un site bilingue privé au collège catholique de Brec'h (pour les nombreux élèves du primaire de Locoal-Mendon et Pluvigner). Il serait également utile d'en ouvrir un autre à Carnac dans quelques années.

Effectifs de l'enseignement bilingue

À la rentrée scolaire 2010, il y a **583 élèves bilingues**, soit +58,4% par rapport à 2003. **C'est une des meilleures progressions** (la 5ème pour 18 pays qui comptaient des écoles en 2003), bien qu'il n'y ait pas eu d'ouverture depuis 11 ans.

Les élèves bilingues représentent 3,8% des effectifs du pays et 6,1% des élèves du primaire (6ème taux de Bretagne).

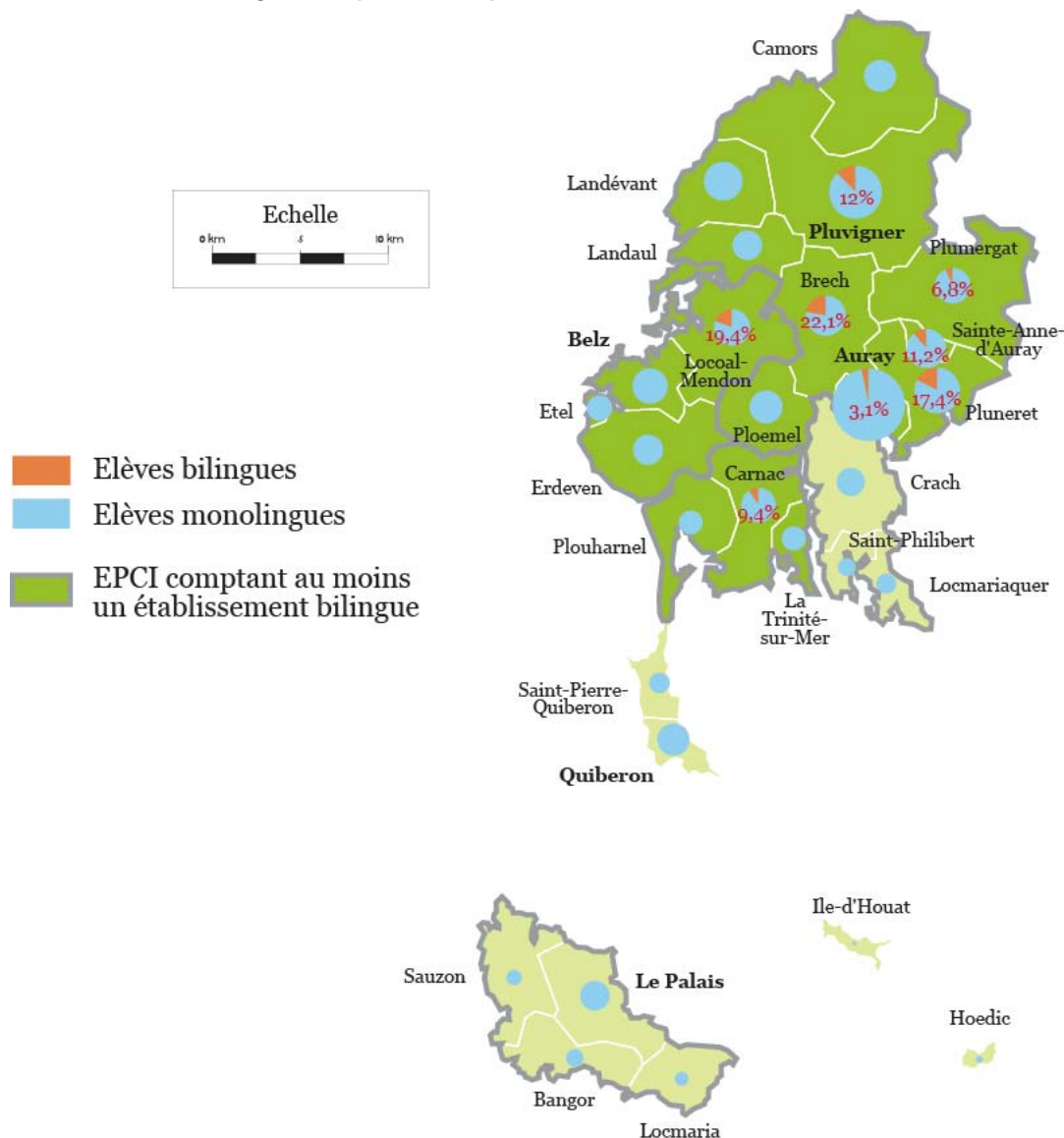
Répartition et effectifs des élèves bilingues - rentrée 2010



Cette carte met en évidence Pluneret, Pluvigner et Brech. Avec 50 élèves bilingues (sur un total de 1 597 élèves dans le primaire) la ville d'Auray est loin derrière d'autres villes : 120 élèves à Morlaix (sur 1 575 élèves), 83 à Bruz (sur 1 653 élèves).

Auray se positionne au 83^{ème} rang des communes de Bretagne suivant les effectifs bilingues (41^{ème} suivant les effectifs globaux).

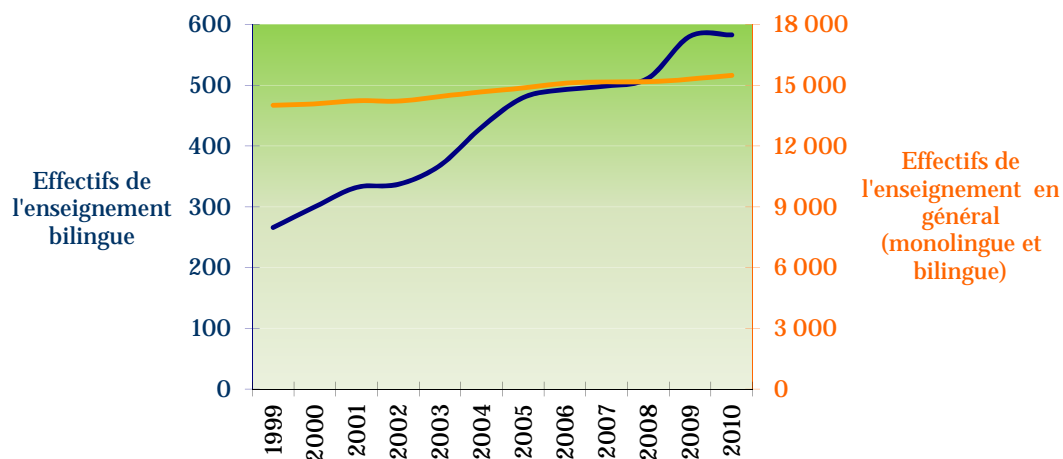
Taux de scolarisation bilingue en primaire par communes - Année scolaire 2010/2011



A Brech, Locoal-Mendon et Pluneret, le **taux est assez élevé**, autour de 20%. **Auray affiche le taux le plus faible du pays (3,1%)**. Auray scolarise 17,5% des élèves du primaire du pays mais pour l'enseignement bilingue, le poids d'Auray est de 10,1%. A l'inverse, le poids de Locoal-Mendon dans les effectifs de l'enseignement bilingue (14,5% en primaire) équivaut à 4 fois son poids dans les effectifs de l'ensemble des élèves (3,6%).

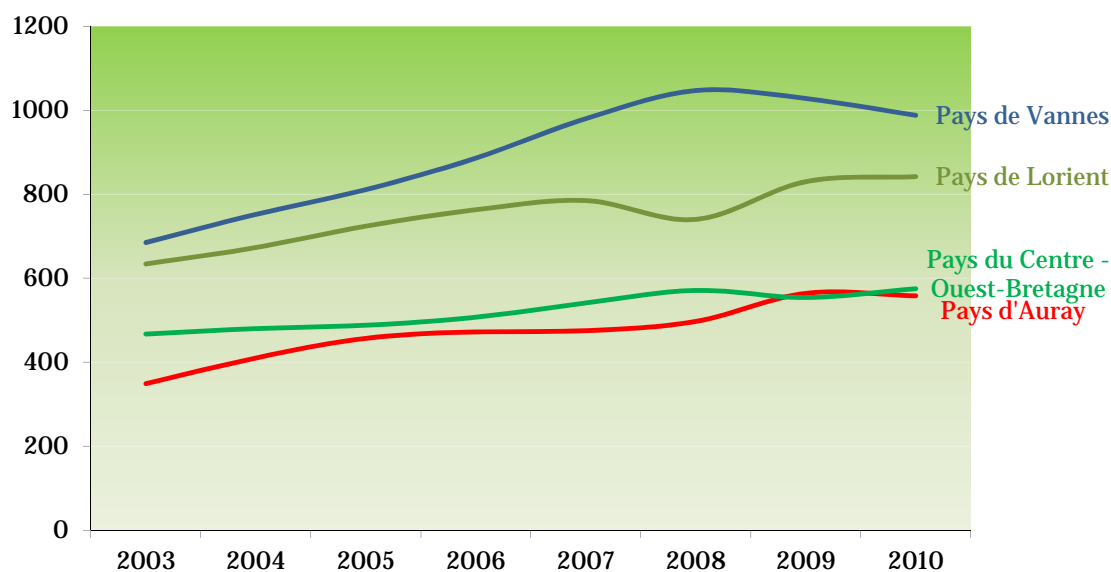
Certains grands secteurs sont dépourvus (aucune offre dans la CC des Trois Rivières ni à Belle-Ile-en-Mer) ainsi que des **communes relativement grandes** : Landévant, Belz, Ploemel, Quiberon, etc. Par ailleurs, dans plusieurs écoles, les filières ont atteint un seuil : seule l'ouverture de nouvelles filières au sein des autres réseaux permettra de toucher un nouveau public (dans le privé à Brech, dans le public à Pluvigner, dans les 2 à Auray).

Evolution comparée des effectifs dans l'enseignement bilingue et dans l'enseignement en général de la maternelle au lycée



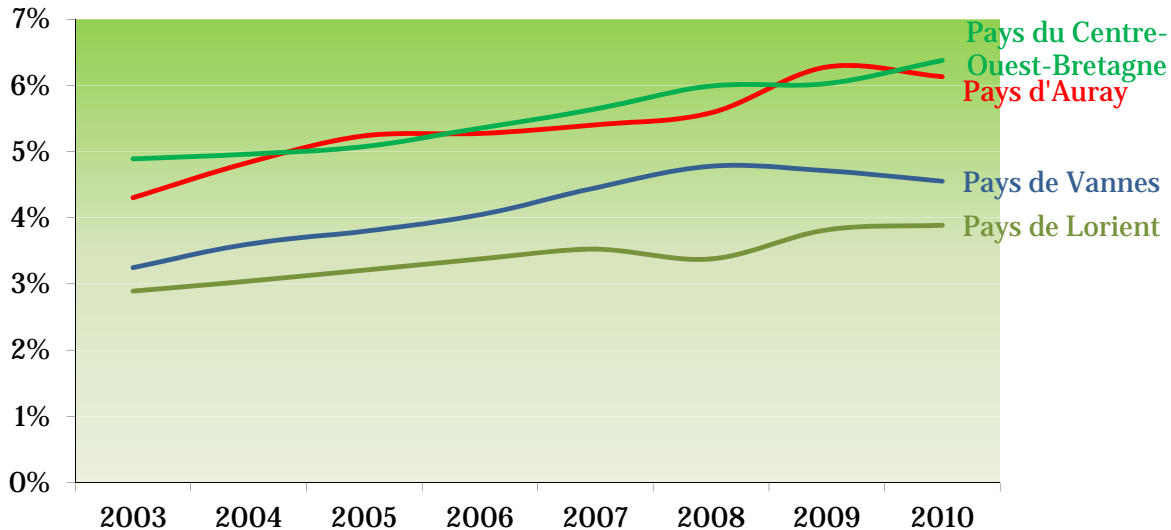
En 11 ans, les effectifs bilingues ont plus que doublé (+119,2% entre 1999 et 2010) alors que la progression des effectifs de l'ensemble des écoles est moindre (+10,5%). La Bretagne a connu des tendances similaires mais la croissance de l'enseignement bilingue a été un peu plus forte (+137%) et celle de l'enseignement dans son ensemble moindre (+2,8%).

Evolution des effectifs bilingues du primaire comparée à d'autres pays



Sans aucune ouverture depuis le dernier diagnostic, le pays d'Auray a réussi à progresser davantage que des pays voisins (+59,9% par rapport à 2003, contre +44,2% pour le pays de Vannes ou +32,8% pour le pays de Lorient) mais il n'a pas progressé en 2010.

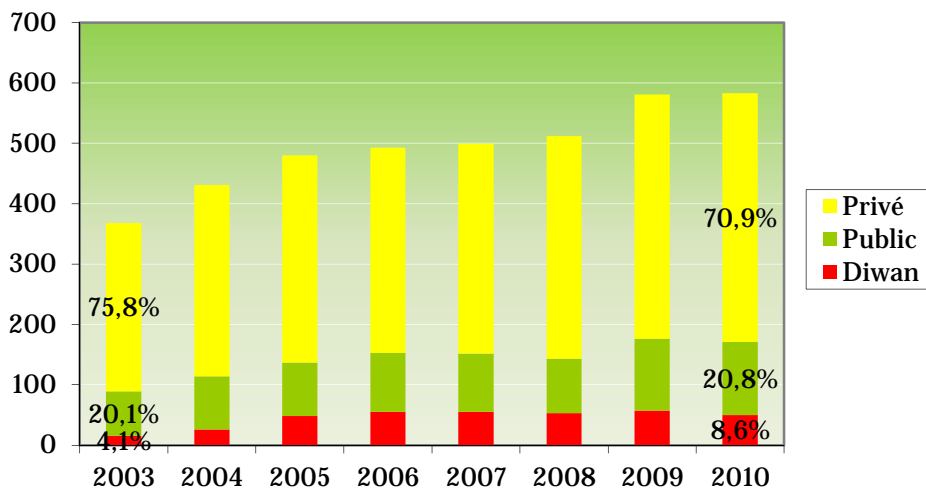
Evolution du taux de l'enseignement bilingue dans le primaire comparé à d'autres pays



La courbe du pays d'Auray ressemble à celle du pays du Centre-Ouest-Bretagne, l'un des pays de tête pour l'enseignement bilingue.

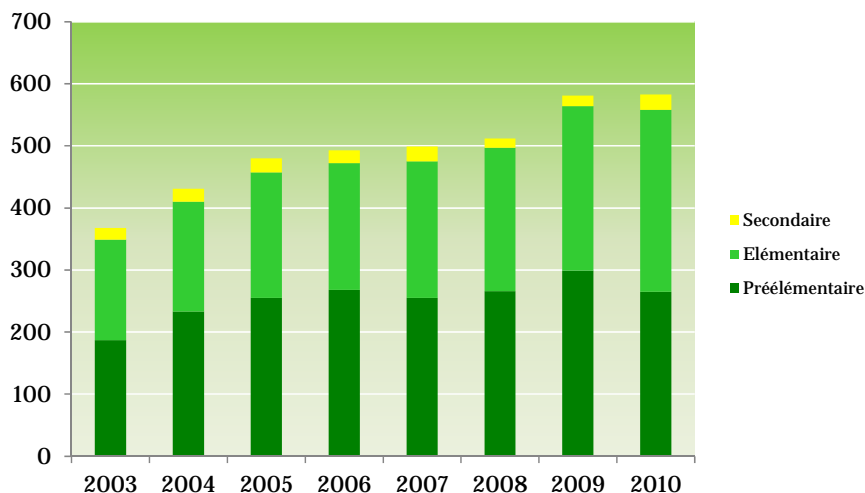
En 2010, le nombre d'élèves est resté stable et le taux de l'enseignement bilingue a diminué ; il s'agit d'une rupture dans la croissance. Les filières ouvertes il y a 10 ou 15 ans ont déployé leur potentiel.

Evolution de la répartition des élèves bilingues entre les trois filières



La répartition des élèves bilingues n'a pas beaucoup changé dans la mesure où il n'a pas été ouvert de nouveaux sites : la filière catholique regroupe toujours près de 71% d'entre eux (alors qu'elle ne scolarise que 44% de l'ensemble des élèves). Les chiffres de Diwan ont légèrement augmenté jusqu'en 2006 (l'école a ouvert en 1999 et le poids de Diwan dans le pays a plus que doublé entre 2003 et 2010). Ils sont depuis restés stables ; il faudrait d'autres écoles Diwan sur le territoire (peu de pays de Basse-Bretagne ne comptent qu'une seule école Diwan).

Evolution des effectifs par niveau d'enseignement



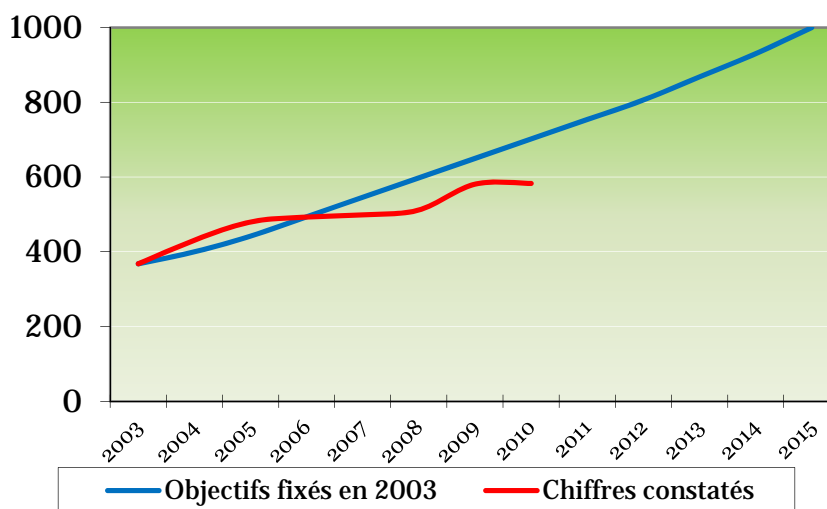
L'évolution se situe de plus en plus du côté des chiffres de l'élémentaire. Les chiffres du préélémentaire (depuis 2006) et ceux des collèges sont plutôt stables.

La croissance est plus forte en élémentaire (+80,9% entre 2003 et 2010) qu'en préélémentaire (+41,7% par rapport à 2003, mais -1,1% par rapport à 2006). Ce n'est pas étonnant, étant donné qu'aucun nouveau site n'a été créé : après un temps, les chiffres se stabilisent. Si les ouvertures ne reprennent pas, il y a un risque important que les effectifs cessent de progresser dans le futur.

Développement

Lorsque l'Office a rédigé *Brezhoneg 2015 – Plan Général de développement de la langue bretonne*, des objectifs par pays ont été fixés pour atteindre les 25 000 élèves bilingues en Bretagne à l'horizon 2015.

Evolution comparée du nombre d'élèves bilingues constaté et des objectifs fixés



Jusqu'en 2005, le pays suivait les objectifs qui lui avaient été fixés mais les résultats sont moins bons ces dernières années et, particulièrement, ceux de la rentrée 2010. Du retard a

été pris par rapport aux objectifs en Bretagne d'une manière générale ; ici, le retard était légèrement moindre jusqu'à la dernière rentrée scolaire mais il s'établit aujourd'hui à un taux équivalent (17%).

Depuis le dernier diagnostic, le taux moyen de croissance annuelle de l'enseignement bilingue s'élève à 7%. Si ce taux était plus proche de 12%, l'objectif de 1 000 élèves bilingues dans le pays serait atteint à l'horizon 2015. C'est réalisable si 1 nouveau site bilingue est ouvert chaque année.

Autres modes d'apprentissage du breton

L'initiation en primaire

Il n'y a pas d'initiation dans les écoles primaires du pays.

1 heure hebdomadaire d'initiation dispensée tout au long de l'année dans une classe coûte quelques centaines d'euros.

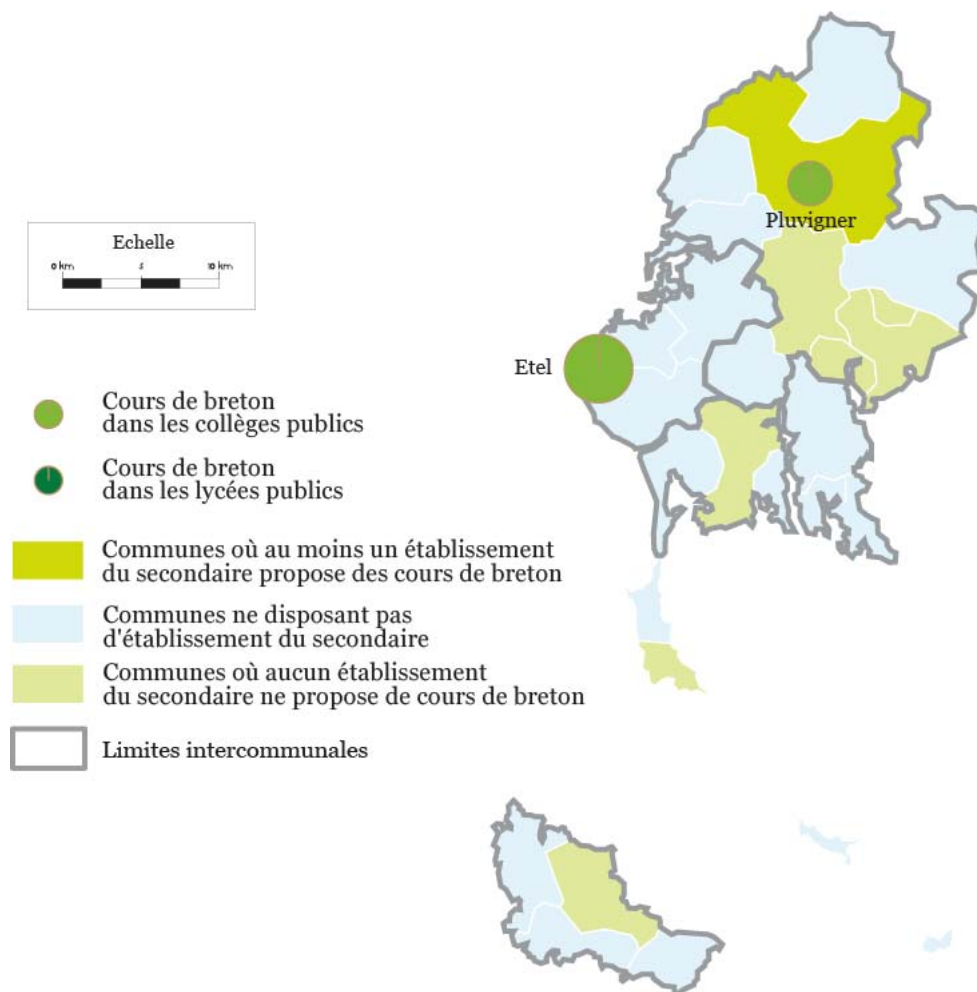
A l'Inspection académique du Morbihan, 1 personne était en charge de la sensibilisation dans les écoles publiques mais ce n'est plus le cas depuis 2009. Cette sensibilisation était organisée dans la partie « Centre Bretagne » du département.

Les modalités de l'offre d'initiation sont différentes dans le Finistère : le dispositif est porté par les collectivités publiques (le Conseil général et les communes⁶) pour offrir entre 1 et 3 heures hebdomadaire. On constate qu'il n'existe pas de concurrence entre ce dispositif et l'offre bilingue, ils répondent à des besoins différents. **Plus l'offre est diversifiée et dense, plus la langue bretonne est dynamique à l'école.**

L'enseignement dans le secondaire

Des cours de breton sont proposés dans le secondaire. Au collège cela peut prendre la forme de cours d'initiation de la 6^{ème} à la 3^{ème} (1 à 2 heures hebdomadaires où sont enseignées la langue et la culture bretonne). En 4^{ème} et 3^{ème}, le breton peut être pris comme Langue Vivante ou comme Option : 2 à 3 heures par semaine. Dans certains lycées, il est possible de choisir le breton comme langue vivante dès la 2^{nde} à la terminale. L'épreuve de breton peut être passée au baccalauréat dans les Académies de Rennes et Nantes.

⁶ Depuis 2010, le Conseil régional participe au financement du dispositif.



*9 communes sont dotées d'établissements du secondaire : des cours de breton sont proposés dans 2 d'entre elles. **L'offre au collège est restée la même depuis 2003 (collèges publics de Pluvigner et d'Etel) mais les cours de langue vivante ont cessé dans le seul lycée qui en proposait encore en 2002 (lycée d'Auray). Il n'existe pas d'offre dans les établissements secondaires de l'enseignement privé (ce qui tranche par rapport à l'offre bilingue)***

78 élèves du secondaire suivent des cours de breton en 2010/2011, soit 1,2% de l'ensemble des élèves du secondaire du pays (et 3,3% des collégiens de l'enseignement public). Le pays d'Auray regroupe 1,5% des élèves du secondaire suivant de tels cours dans l'Académie de Rennes (en comparaison, la part du pays pour l'enseignement bilingue est de 4,3%).

Comme ailleurs en Bretagne, l'enseignement du breton fait apparaître des déséquilibres dans le pays d'Auray.

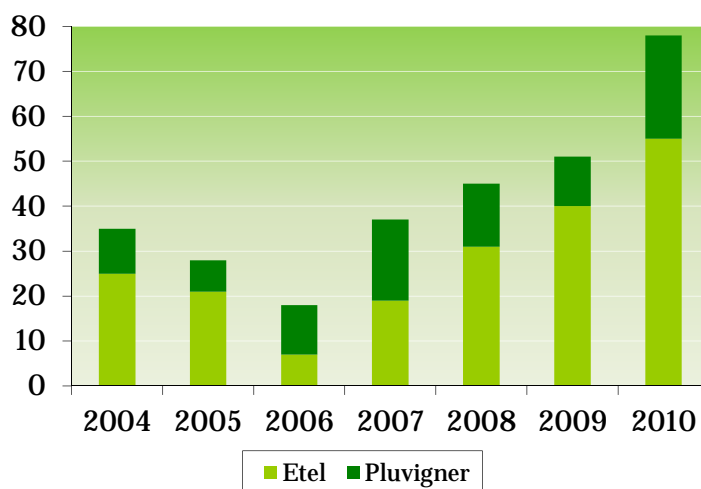
En premier lieu, la répartition entre les communes est déséquilibrée : Auray compte 27,9% de l'ensemble des élèves du secondaire du pays **mais les collèges de la commune ne proposent aucune offre**. C'est la même chose à Sainte-Anne-d'Auray : 19,7% des élèves du secondaire mais absence d'offre. En fin de compte, entre le collège public de Pluvigner et celui d'Etel, seuls 14% des élèves du secondaire du pays disposent d'une offre de cours de breton dans leur établissement.

La répartition entre collèges et lycées est également déséquilibrée, puisqu'**il n'y a plus d'offre dans les lycées**.

Enfin, la répartition entre les filières est elle aussi déséquilibrée puisqu'**il n'y a pas d'offre dans les établissements privés** (40,2% des élèves du secondaire du pays sont scolarisés dans l'enseignement catholique). Pourtant, dans sa lettre pastorale intitulée « Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Église » (2003), l'ancien Evêque de Vannes demandait « à l'Ecole catholique d'accentuer son effort ».

Il y a matière à développer l'enseignement du breton dans le secondaire au pays d'Auray. L'initiation pourrait être étendue par exemple (dans certains collèges du Finistère ou des Côtes-d'Armor, une initiation est dispensée à l'ensemble des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}). Toutefois, ce n'est qu'avec de véritables cours de langue (Langue Vivante ou option) que l'on peut former des locuteurs : il est donc important que ces cours bénéficient de bonnes conditions (horaire, lieu) et d'une bonne information des élèves et de leurs parents.

Evolution du nombre d'élèves recevant des cours de breton dans le secondaire



Bien que l'offre ait légèrement diminué, les effectifs ont augmenté par rapport au dernier diagnostic : il y avait **65 apprenants en 2002/2003, près de 80 aujourd'hui.** C'est une croissance remarquable : les chiffres ont été **multipliés par plus de 4** entre 2006 et 2010.

Ces tendances confirment le fait qu'il serait utile d'étendre le réseau d'offre à d'autres communes, aux lycées et aux établissements privés.

Pour soutenir la croissance des effectifs, le Conseil régional propose aux établissements une aide de 150€ par lycéen apprenant le breton. Cette dotation spécifique est mise en pratique depuis la rentrée 2005.

L'enseignement supérieur

Le monde de l'enseignement supérieur est réduit dans le pays d'Auray (il n'existe par exemple aucun centre universitaire) et on n'y enseigne pas le breton. Il existe un BTS⁷ Négociation et relation client au lycée Franklin d'Auray qui pourrait proposer des cours de breton comme cela se fait à Landivisiau au sein d'un autre BTS.

⁷ Brevet de Technicien Supérieur

L'enseignement aux adultes

3 modalités d'apprentissage sont offertes aux adultes : cours du soir (la plupart des structures proposent 1h30 de cours par semaine), stages et cours par correspondance ou en ligne.

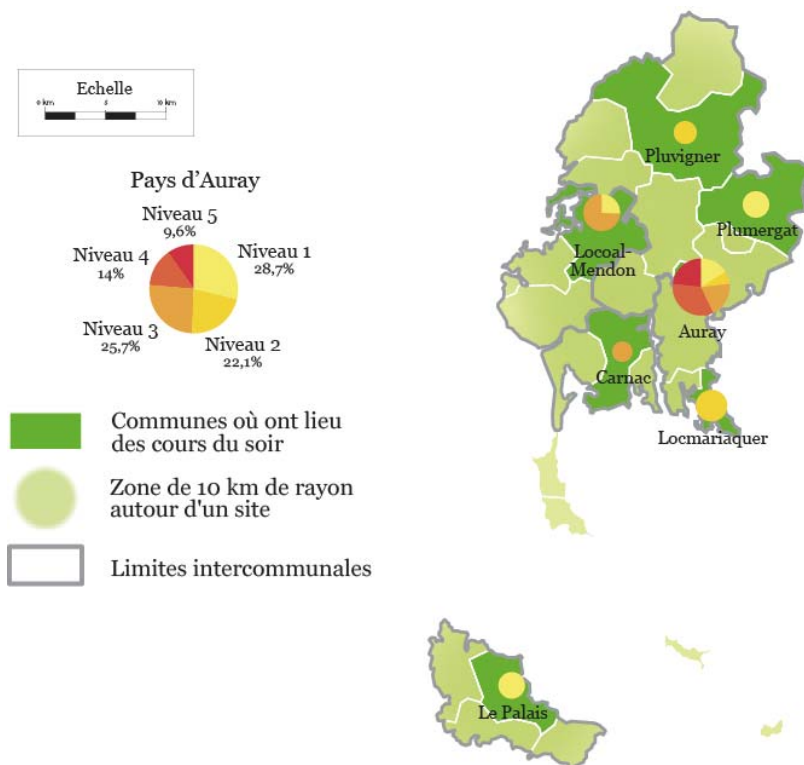
Kerlenn Sten Kidna est la principale structure menant diverses actions et dynamisant ce secteur. Tous les cours sont gérés par cette association, à l'exception de ceux de Local-Mendon (ar Vammenn) et de Palais (Université du temps libre).

Par ailleurs, Sten Kidna est membre de **DAO** (Deskiñ d'an Oadourien - Enseigner aux Adultes). Cette fédération travaille sur la pédagogie, le matériel pédagogique, l'information des apprenants, la formation et la professionnalisation des enseignants, ainsi que les méthodes d'apprentissage.

Les cours sont dispensés par 8 enseignants (1 salarié et 7 bénévoles).

➤ Cours du soir

Répartition des effectifs des cours du soir⁸ - Année scolaire 2010/2011

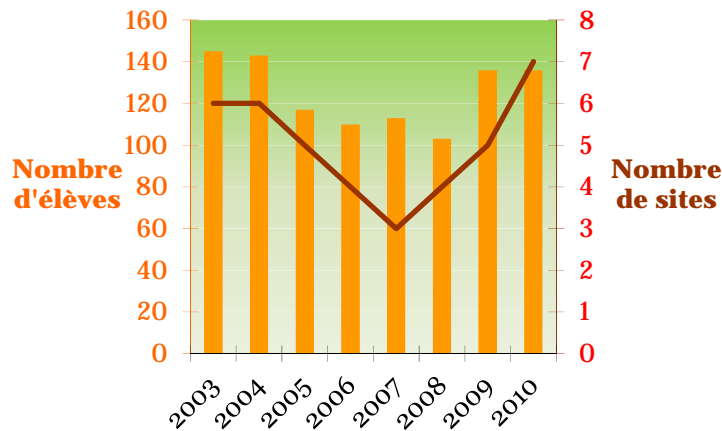


*A la rentrée scolaire 2010, il y a des cours de breton dans 7 communes, comme en 2002. **L'offre est plutôt bien répartie**, la majeure partie des habitants du territoire peuvent trouver un site d'apprentissage à moins de 10 km de leur domicile. A l'inverse de ce que l'on observe pour l'enseignement bilingue, la ville d'Auray se place au premier rang, ce qui est normal étant donné la taille de la commune. C'est principalement dans la Presqu'île de Quiberon et dans le sud-ouest de la CC de la Ria d'Étel que l'on perçoit des manques.*

⁸ Les chiffres détaillés sont présentés en annexe p. 46.

136 adultes sont inscrits en 2010/2011. Ils représentent **près d'1/4 des apprenants en cours du soir du Morbihan** et 4,6% de ceux de Bretagne.

Evolution du nombre d'apprenants et de sites



Il n'y a qu'à Auray et Pluvigner que l'offre de cours du soir est restée stable. Depuis 3 ans l'offre progresse de nouveau, les effectifs également.

Après avoir été à son niveau le plus bas en 2007-2008 (à l'époque où la Kerlenn Sten Kidna n'avait plus d'employé), l'offre de cours du soir a de nouveau progressé jusqu'à devenir plus importante qu'en 2003. **La situation de l'enseignement aux adultes semble se redresser** dans le pays bien que les chiffres de 2010 soient stables par rapport à 2009.

Evolution du nombre d'apprenants par niveau



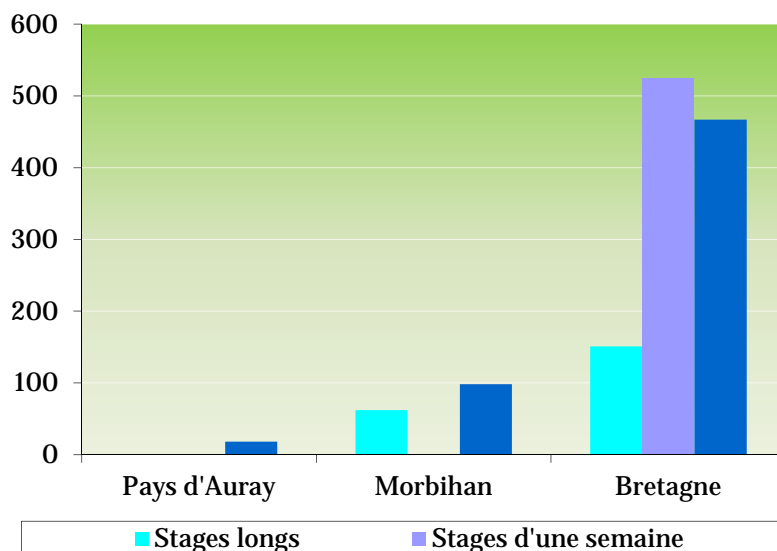
Il y a deux périodes dans l'évolution des effectifs :

- *Entre 2002 et 2006 la part des premiers niveaux (1 et 2) a baissé, et celle des niveaux les plus élevés a augmenté, c'est-à-dire qu'il y a eu moins de débutants mais davantage de personne à aller jusqu'au terme de leur formation (grâce à la professionnalisation),*
- *Depuis 2006, les effectifs des niveaux les plus élevés restent conséquents, mais la part des premiers niveaux progresse à nouveau (plutôt stable en niveau 1 depuis 2007, en progression pour le niveau 2).*

Il y a toujours eu des cours du soir pour les niveaux les plus élevés (4 et 5) et le nombre de débutants est maintenant plus stable que sur la période 2003-2006. Il existe clairement un lien entre ces faits encourageants et la part plus importante de Sten Kidna, la structure de référence, professionnalisée et active, pour l'enseignement aux adultes dans le pays.

➤ Stages

Répartition des apprenants selon la durée des stages - Année scolaire 2009/2010



18 personnes ont suivi des stages courts dans le pays d'Auray en 2009/2010 (près de 40 en 2002).

L'offre de stages est très réduite. Gevred a organisé 1 stage de fin de semaine à Locol-Mendon en 2008/2009 ; 11 personnes y ont participé. L'offre a été légèrement plus importante en 2009/2010 avec 2 stages de fin de semaine (l'un proposé par **Gevred** à Erdeven et l'autre par **Sten Kidna** à Pluvigner).

Il manque des stages d'une semaine dans le pays.

Conclusion sur l'enseignement

Globalement, on note une **tendance encourageante** : au cours des dernières années, **chaque mode d'enseignement a vu ses chiffres progresser**. Cependant, **les réseaux ne sont pas plus étendus** que lors du diagnostic précédent, particulièrement sur le terrain de l'enseignement bilingue (aucune ouverture de site depuis 11 ans). Tout ceci donne à penser qu'il y aurait ici **matière à avoir encore davantage d'apprenants** si l'offre était plus large.

Bien qu'aucun site n'ait ouvert dans le pays depuis 1999, le taux d'enseignement bilingue continue de progresser davantage que dans les pays voisins où il y a eu de nouvelles écoles dans les années 2000. **Cette croissance est pourtant fragile** : elle tient surtout, ces dernières années, aux effectifs des écoles élémentaires, ce qui signifie que les chiffres devraient bientôt se stabiliser. **L'offre est beaucoup plus réduite dans le secondaire** (2 collèges, plutôt à l'est du pays, aucune offre au lycée), ce qui limite la formation de locuteurs complets.

Les autres modes d'apprentissage du breton disposent en 2010 de réseaux d'offres équivalents à ce qu'ils étaient en 2003 ; **l'évolution des chiffres est néanmoins encourageante** ces dernières années. L'enseignement du breton dans le secondaire se caractérise par de grands déséquilibres (aucune offre dans le privé et au lycée). Pour ce qui est de l'enseignement aux adultes, le pays tire profit de la professionnalisation de Sten Kidna.

Sur le terrain, on voit que la **ville d'Auray** est globalement en retrait vis-à-vis de l'enseignement du breton. **L'enseignement aux adultes est le seul domaine** sur lequel la commune est en tête.

Pour assurer l'avenir de la langue bretonne, il faudrait former 120 locuteurs complets par an. Aujourd'hui, on peut estimer qu'une 20^{aine} de locuteurs supplémentaires serait formée chaque année. **Le taux de renouvellement de la population brittophone serait donc d'environ 1 pour 6, il s'est dégradé par rapport à 2003**. L'objectif le plus réaliste qu'on puisse **fixer serait de passer à un taux de renouvellement qui s'élèverait à 1 nouveau locuteur pour 2 qui disparaissent à l'horizon 2015**.

L'enseignement bilingue aurait besoin de se maintenir à une croissance annuelle plus proche de +12%. Cela signifie ouvrir **1 nouveau site à chaque rentrée scolaire** : il faut diversifier l'offre là où une filière est déjà présente (Auray, Plumergat, Pluvigner, Sainte-Anne-d'Auray, etc.) et étendre l'offre dans les communes où elle est encore absente (Landévant, Belz, Ploemel, Quiberon, le Palais, etc.). Par ailleurs, il est important de **mieux organiser l'offre dans le secondaire** pour parfaire la formation de davantage d'élèves (mettre en place une offre à Brech, Carnac, Pluvigner, etc.).

Pour améliorer la situation du breton, il est aussi nécessaire d'augmenter le nombre **d'élèves du secondaire recevant des cours de langues** : généraliser l'initiation dans certains collèges, proposer des cours de langues au lycée et dans les établissements du secondaire catholique. Il serait également utile de **développer l'initiation dans le primaire**. Par ailleurs, il est nécessaire qu'il y ait davantage d'adultes actifs qui soient formés à la langue : étendre le réseau des cours du soir, organiser davantage de stages, professionnaliser davantage le milieu associatif.

La vie publique

Les acteurs de la politique linguistique sur le pays

Les compétences en matière de politique linguistique sont réparties entre plusieurs collectivités publiques. Grâce à la notion de libre administration des collectivités territoriales, les compétences détenues par les collectivités locales (Conseil régional, Conseil général, communes) sont étendues.

- En premier lieu, **l'État** qui gère par exemple les routes nationales (RN 165 entre Landévant et Pluneret, 24 km) ainsi que tous les services administratifs (environnement, culture, affaires sanitaires et sociales,...).

- **Le Conseil régional de Bretagne** est en charge de la construction et de l'entretien des lycées. Il a donné en 2004 le coup d'envoi d'une politique territoriale basée sur les Pays. Des "Contrats de Pays" ont été signés afin de contractualiser la politique régionale par territoire.

- **Le Conseil régional du Morbihan** gère entre autre les routes départementales. Les compétences de ces collectivités sont étendues en matière de politique sociale, de politique en faveur des personnes âgées ou de la petite enfance.

- **L'intercommunalité** : les compétences de l'intercommunalité sont en progression. Les compétences de Auray Communauté sont vastes (population, commerce, équipements culturels, écoles,...).

- **les communes** : les communes disposent d'une grande autonomie de gestion de leur territoire.

Chaque collectivité peut utiliser la langue bretonne dans la vie publique. La loi exige l'utilisation du français mais n'exclut pas la présence des langues régionales aux côtés du français. De plus, les collectivités locales vont parfois au-delà des compétences qui leurs sont légalement confiées : le Conseil régional n'a pas de compétences culturelles, mais mène pourtant une véritable politique dans ce domaine.

La politique linguistique du département

Prise en compte de la langue bretonne

Pendant longtemps la place de la langue bretonne sur les routes départementales du Morbihan est restée des plus modestes. Mais en novembre 2004 le Conseil général a décidé d'installer une signalétique bilingue sur son réseau routier. Cette évolution a représenté **une avancée considérable**.

Les premiers panneaux ont été installés vers la moitié de l'année 2005. L'expérience des autres départements a montré que la bilinguisation du réseau routier se fait progressivement, sur plusieurs années.

Au-delà de cette signalétique bilingue, le Conseil général du Morbihan continue à voter des aides comme par le passé. D'autres actions en faveur de la langue bretonne pourraient être menées, mais **il manque une véritable politique linguistique, qui fixe des objectifs afin de développer la place de la langue**.

À titre d'exemple le Conseil général du Finistère utilise le breton dans sa communication (logo bilingue, dossiers de presse ou supports de communication réalisés en breton, etc.). Il définit également des programmes pour soutenir l'édition en langue bretonne, la transmission intergénérationnelle ou l'initiation dans les écoles.

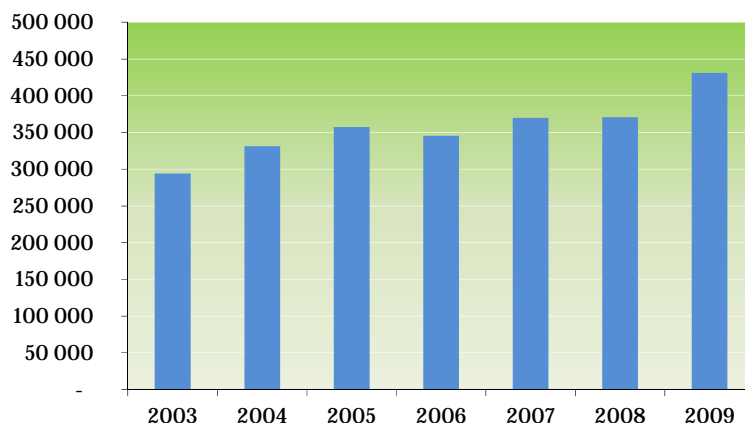
Dans le domaine de l'emploi de la langue **les départements bretons pourraient mettre certaines actions en œuvre** : accueil, papier à en-tête (courrier, enveloppes, cachets,...), marquage des véhicules et du matériel, communication (affiches, invitations, cartes de visites, etc.). **C'est en utilisant une langue que l'on lui donne un statut**.

Il serait également intéressant de recenser les agents départementaux maîtrisant la langue bretonne et de proposer une formation à ceux qui le souhaitent pour proposer un accueil bilingue comme cela a été fait dans le Finistère.

Budget consacré à la langue bretonne

Le budget consacré à la langue bretonne par le Conseil général du Morbihan est inférieur à celui du Finistère. Il est aujourd'hui plus proche de celui des Côtes-d'Armor qu'en 2003 : l'écart s'élevait à 13,4% en 2003 contre 5,7% aujourd'hui. Pour 2008, les sommes rapportées au nombre d'habitants sont de 2,62€ pour le Finistère, 0,61€ dans les Côtes-d'Armor et 0,53€ en Morbihan pour l'année 2008.

Evolution des dépenses du département pour le breton (en €)



Le budget du département consacré à la langue a augmenté de 46,7% entre 2003 et 2009.

Les dépenses ont augmenté au début des années 2000 puis se sont stabilisées entre 2005 et 2008 avant d'augmenter à nouveau en 2009. Plus de 430 000 euros ont été dépensés en 2009.

Les 3/4 de ce budget sont employés à soutenir l'enseignement du breton (enseignement bilingue et enseignement aux adultes). Cette part est plus importante encore dans le Finistère en raison de l'initiation en primaire.

État du bilinguisme dans la signalétique routière

En 2004, le Conseil général du Morbihan a pris la décision d'installer **une signalisation bilingue sur le réseau routier dont il a la charge**.

En outre, la loi du 13 août 2004 relative sur les libertés et les responsabilités locales prévoit le transfert aux départements de la gestion d'une partie des routes nationales. Cela aurait pu aboutir au développement du bilinguisme dans la signalisation sur ces routes très fréquentées. Pour l'heure, les départements ont refusé de prendre en charge ces routes nationales.

Même si le résultat sur le terrain est moins homogène, les collectivités au niveau communal et intercommunal prennent aussi des décisions en faveur du breton. Des panneaux bilingues d'entrée et de sortie d'agglomération sont fréquemment installés, par exemple. Environ la moitié des communes du pays d'Auray disposeraient en 2010 de ce type de panneaux, globalement, bien qu'il soit moins présent dans le sud-est du territoire.

Certaines communes installent également des panneaux directionnels bilingues, particulièrement celles qui ont signé Ya d'ar brezhoneg.

Depuis 2004, la présence de la langue dans la signalétique routière du pays d'Auray a donc essentiellement progressé du fait de la politique départementale.

Contrat du Pays d'Auray

Des contrats de pays pluriannuels (portant sur la période 2006-2012) ont été signés entre les pays et le Conseil régional de Bretagne en 2006.

Le contrat du pays d'Auray ne reprend pas le chantier 9 (relatif à la politique linguistique) et ne fait nulle part mention de la langue bretonne. Seul le pays de Cornouaille a conservé le chantier 9 parmi les axes de travail proposés par la Région.

Dans **l'avenant 2009** au Contrat, le Conseil régional est plus déterminé au sujet de la langue bretonne : la valorisation et la promotion des langues de Bretagne y sont inscrites au nombre des principes. Dans le détail, la prise en compte du breton est prévue dans la partie culturelle de certains projets et, pour d'autres projets, il est inscrit au nombre des clauses suspensives qu'une part du projet ait trait à la valorisation des langues régionales. Ainsi, près de la moitié des projets de l'avenant donnent une place au breton (5 projets sur 12).

Actions des communes et EPCI

Les compétences des **communes** offrent de nombreuses possibilités d'utiliser le breton. On pense particulièrement à la signalisation.

La langue peut tout aussi bien être valorisée dans les relations avec le public : dans les publications (bulletin municipal, dépliants, invitations, cartes de vœux), sur le répondeur, sur le site Internet ou encore dans le logo de la commune. L'accueil en breton des administrés peut être mis en place : recensement des agents communaux connaissant le breton, proposition d'une formation linguistique à ceux qui le souhaitent dans le cadre de la formation continue.

Bien que l'article 2 de la Constitution stipule que le français est la langue de la République, l'utilisation du breton en supplément lors d'un événement officiel est conforme à la loi. Cela peut être fait pour les documents administratifs par exemple : documents de projet et de publication de mariage, actes de naissance, autorisations de sortie du territoire. Un livret de famille bilingue est délivré dans certaines communes depuis le printemps 2007. L'ensemble de ces documents est à la disposition de toutes les collectivités publiques auprès de l'Office Public. Ils peuvent être utilisés par toute commune qui le désire mais le plus important reste qu'ils soient délivrés de façon systématique. La cérémonie de mariage peut également être célébrée dans les deux langues, tout comme le baptême républicain.

Pour l'instant, outre la signalétique, **peu d'actions ont été réalisées par les communes du pays** ; il s'agit alors principalement des communes ayant obtenu le label Ya d'ar brezhoneg. Le breton ne bénéficie pas encore dans la vie publique d'une place qui soit à la hauteur de ce qu'elle est dans les écoles bilingues, par exemple. Certaines communes affichent un taux de scolarisation bilingue élevé (comme Brech ou Locoal-Mendon) mais la présence de la langue dans la vie publique y est peu développée.

Sensibiliser les fonctionnaires

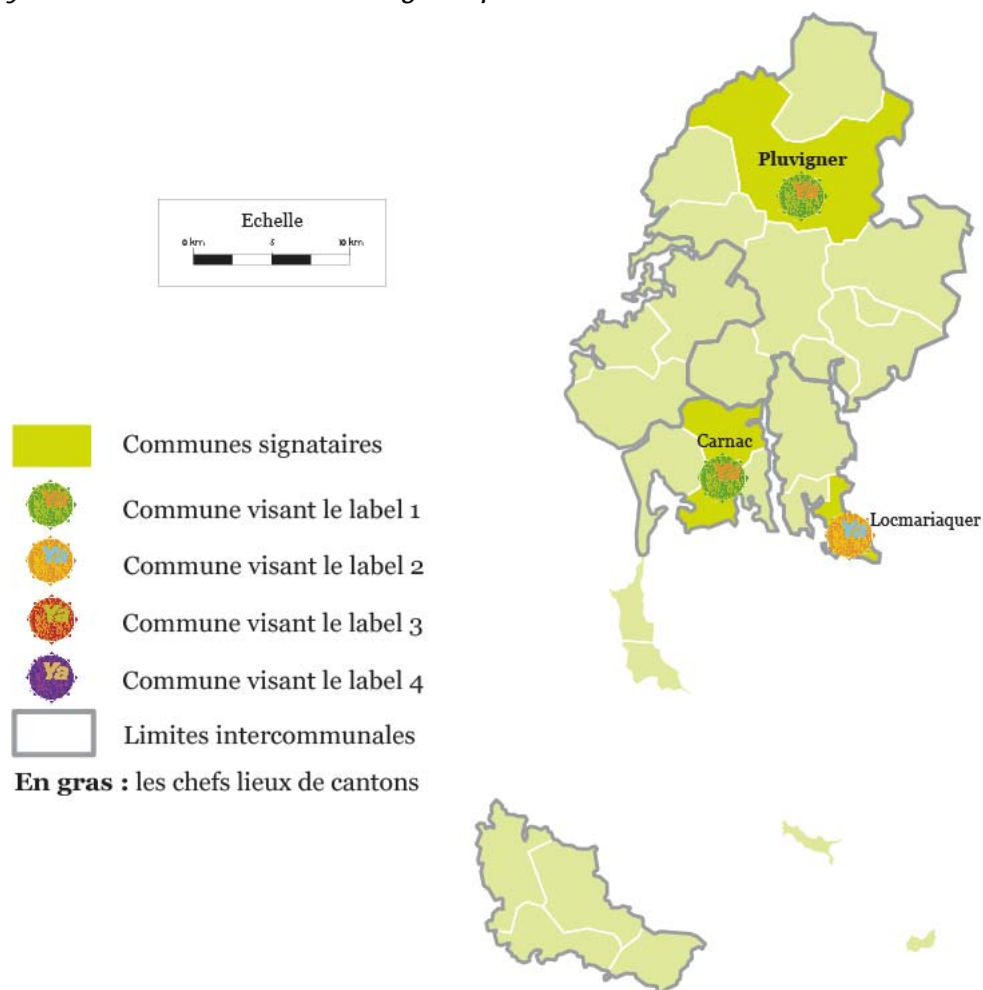
Il est important de sensibiliser les agents territoriaux des services publics locaux à l'importance de la langue bretonne. A titre d'exemple, depuis 2003, des séances d'information sont régulièrement organisées par l'antenne régionale du CNFPT à Vannes. L'Office Public de la Langue Bretonne y prend une part active.

Entre 2005 et 2008, par exemple, 5 agents des collectivités du pays d'Auray ont participé à ces formations.

Ya d'ar brezhoneg

L'objectif de Ya d'ar brezhoneg est d'inciter les acteurs de la vie sociale et économique à réaliser des actions concrètes en faveur de la langue. Cette campagne a été lancée par l'Office en 2001. Elle a été adaptée aux communes (et aux structures intercommunales) en 2004. **La vocation de Ya d'ar Brezhoneg est en fait de servir de base à la politique linguistique locale.**

Communes ayant voté Ya d'ar brezhoneg - Septembre 2010



*En septembre 2010, 3 communes avaient adopté la charte Ya d'ar brezhoneg (soit ¼ des communes du pays), elles ont toutes 3 reçu le label 1 et Locmariaquer a maintenant pour objectif d'atteindre le niveau 2. **5% des habitants du pays** habitent dans ces communes. Il n'y a aucun signataire sur la CC de la Ria d'Étel ni sur celle de Belle-Ile-en-Mer.*

Il a souvent été décidé de mener des actions ayant trait à la communication (éditorial du bulletin municipal, site Internet, logo bilingue, articles, cartes de visite, papier à en-tête) et à la signalétique (panneaux patrimoniaux, signalétique extérieure des équipements dépendant de la municipalité, signalisation directionnelle, plaques de rue)

Parmi les actions choisies, rares sont celles qui ont trait à l'enseignement (soutien à l'installation ou au développement de classes bilingues dans la commune, participation à la campagne annuelle de promotion des cours pour adultes) ou à l'usage du breton dans les relations directes avec le public (message bilingue sur le répondeur de la commune).

Pour l'heure, aucun EPCI n'a signé la charte (on en compte actuellement 8 en Bretagne).

Conclusion sur la vie publique

Depuis le dernier diagnostic, **la principale avancée** pour la promotion de la langue dans le pays **a été le fait du Conseil général du Morbihan**. Toutefois, les actions se concentrent sur la signalisation et le subventionnement du monde associatif. Mais voir des panneaux bilingues le long des routes départementales constitue un véritable changement dans la vie quotidienne des habitants du secteur.

La dernière décennie a été marquée par une plus grande prise en compte de la langue bretonne par les collectivités publiques : elle s'est de plus en plus imposée comme un dossier de politique publique. Cette évolution s'observe dans le pays d'Auray comme ailleurs mais, **pour l'heure, on compte toutefois peu de communes du pays résolument engagées dans la dynamique de promotion du breton** (Locmariaquer, Carnac, Pluvigner).

Société civile

Le rôle essentiel du monde associatif sur ce terrain

Le monde associatif du pays d'Auray est assez dynamique avec une structure professionnelle œuvrant sur l'ensemble du territoire (**Sten Kidna**) et des associations plus locales (ar Vammenn à Locoal-Mendon, par exemple).

Transmission de la langue

L'enquête de l'INSEE de 1999 a étudié **la transmission familiale**. Des données départementales avaient alors été recueillies concernant la langue apprise par les adultes dans leur enfance, l'utilisation faite de cette langue, et la langue transmise à leurs enfants à 5 ans. En raison de l'échantillon utilisé, les données ne peuvent être analysées par pays. Il est toutefois possible d'appliquer au pays les tendances observées. Ces données ont confirmé le recul de la transmission familiale. Une rupture entre les enfants et leurs parents est à l'origine du recul de l'emploi de la langue tout au long du siècle dernier. Depuis les années 1980, tous les parents ou presque parlent français à leurs enfants.

Il est nécessaire de tisser des liens entre les générations pour compenser cette cassure dans la chaîne d'apprentissage entre les enfants et leurs parents. Les demi-journées de stage organisées par **Sten Kidna** en 2010/2011 à l'intention des parents d'élèves bilingues ont eu du succès (25 participants). Par ailleurs, l'association organise tous les 15 jours une rencontre "Kafe, Bara-amanenn" où l'on peut échanger avec des brittophones plus âgés.

Ailleurs en Bretagne, il existe des stages ou des ateliers visant à **inciter et à aider les couples à élever leurs enfants en breton**, ceci pour relancer la transmission du breton en tant que langue maternelle. Du côté des institutions, le **Conseil général du Finistère** a lancé la campagne « **Quêteurs de mémoire** » avec pour objectif de renouer les liens entre les générations et d'amener les néo-brittophones à échanger avec les locuteurs de naissance.

Services à la personne

Il n'existe aucune **crèche** brittophone sur le pays.

Divskouarn recense 1 **assistante maternelle brittophone** à Pluvigner.

A la demande d'une maison de retraite d'Auray, Sten Kidna a organisé tous les 2 mois des séances musicales en breton pour les personnes âgées. En dehors de cela, on n'observe pas d'initiative en direction des **personnes âgées ou des malades**.

Loisirs

Loisirs pour les enfants

Sur ce terrain, le pays d'Auray ne connaît pas le dynamisme que l'on constate ailleurs en Bretagne.

A l'exception du spectacle "Un euriad marvailhoù" que Sten Kidna a organisé à quelques reprises, il n'existe **aucune offre de loisir occasionnel** qui serait monté spécifiquement à l'intention des jeunes. Il n'y a pas eu d'avancée sur ce terrain depuis le dernier diagnostic. Un centre proposant des **activités hebdomadaires** existe dans le pays de Saint-Brieuc et dans le pays de Rennes par exemple, bien que le nombre d'élèves bilingues en primaire ne soit pas plus important là-bas qu'en pays d'Auray. La logique serait sans doute de commencer par une offre à Auray avec des activités sur des sujets correspondant aux envies des enfants et des adolescents (sports, musiques actuelles, arts, etc.).

Par ailleurs, on ne peut mentionner que des actions isolées. Dihun a mis en place des **ateliers** théâtre à l'intention des collégiens de Sainte-Anne-d'Auray. An Oaled avait organisé **un camp de vacances pour adolescents** à Belle-Ile-en-Mer en 2006.

Toutefois, **Sten Kidna** encadre des activités parascolaires.

L'employé de Sten Kidna a proposé dans le cadre d'un dispositif d'« accompagnement éducatif » des cours pratiques d'arts plastiques en breton dans certains collèges depuis 2008. Le collège privé de Brech bénéficie par exemple de cours hebdomadaires proposés à l'ensemble des élèves jusqu'en 2010 (seulement aux bilingues à partir de 2011). Des séances similaires ont eu lieu au collège public de Pluvigner.

L'association est aussi susceptible de proposer des animations en primaire, comme des contes pour la filière bilingue de Locoal-Mendon, par exemple.

Loisirs pour les adultes

Sur le terrain des loisirs pour adultes, il y a ici **une offre variée** grâce à Sten Kidna principalement. Les activités ont trait au patrimoine (naturel et culturel) mais il est plus courant en pays d'Auray qu'ailleurs que d'autres domaines soient abordés en breton : arts plastiques, sketches (Filaj Starak, Sketchnoz), etc.

Spectacles et festivals

Depuis 2004, **Daoulagad Breizh** organise des tournées de films d'animation pour les enfants, doublés par **Dizale**.

346 élèves (soit près des 2/3 des effectifs bilingues du primaire) ont participé aux séances organisées pour la tournée 2009/2010. C'est une bonne progression par rapport à la tournée de 2005/2006 : 141 élèves y avaient participé, soit moins d'1/3 des effectifs de l'enseignement bilingue en primaire à cette époque.

La **Journée de la langue bretonne en Pays d'Auray** existe depuis 2007 grâce au travail de Sten Kidna et Ti Douar Alre. Cette fête est l'occasion de spectacles variés en breton : pièces de théâtre, films de fiction doublés, spectacles pour enfants, etc. Cela remporte un vif

succès ; en 2010, **500 élèves bilingues** avaient participé à une animation en breton organisée à leur intention.

Vie spirituelle

Dans la vie spirituelle des bretons, le **catholicisme** est largement majoritaire. Il fait parfois usage du breton, souvent du fait de la tradition.

En 2003, dans une lettre pastorale intitulée « Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Église », l'ancien Evêque de Vannes, Mgr Gourvès, affichait clairement sa volonté. Ce document bilingue incitait tous les services de l'Église « à donner à la langue et à la culture bretonnes la place qui leur revient lors des cérémonies religieuses ». La Commission pastorale pour le breton est, elle, incitée à continuer son effort dans le domaine de la liturgie et de la catéchèse (un poste de travail avait été créé pour travailler notamment sur ces terrains). Pourtant, au-delà d'une incitation symbolique, **l'usage du breton n'a pas progressé dans la vie spirituelle** en pays d'Auray depuis ; au contraire, il aurait même plutôt régressé. Un poste de travail avait été créé en 2004 pour œuvrer à cette fin, mais il a été supprimé en 2009.

C'est plutôt à l'occasion de fêtes que des **messes** en breton sont célébrées (principalement à Sainte-Anne-d'Auray) mais cette pratique tend à se réduire.

Aucun catéchisme ou aumônerie n'est proposé en breton dans le pays.

L'édition

Au début des années 2000, des maisons d'édition du pays avaient publié des livres en breton mais on n'en a guère compté au cours de ces dernières années. Seule Sten Kidna continue de publier la revue an Dason.

On trouve toutefois **une librairie** spécialisée sur la matière bretonne, le magasin Breizh ma Bro à Auray.

Les médias

La télévision

➤ France 3 Bretagne

Toutes les émissions en breton de **France 3 Bretagne** sont diffusées en pays d'Auray. Le temps consacré à la langue dans les programmes de cette chaîne est restée stable entre 2003 et 2008. A l'heure actuelle, 1h50 de programmes en breton sont diffusés chaque semaine, soit ¼ d'heure de plus qu'en 2003/2004.

➤ TV Breizh

TV Breizh, chaîne privée basée à Lorient, peut être reçue par le câble et le satellite. Elle avait été créée en 2000 avec la volonté d'en faire une chaîne généraliste bilingue et de développer l'industrie de l'audiovisuel en Bretagne.

La ligne éditoriale de la chaîne a été entièrement modifiée à la rentrée 2003 suite aux refus du CSA de lui donner l'autorisation d'être diffusée sur le réseau hertzien ou via la TNT⁹.

À la rentrée 2008 le breton a totalement disparu de la grille des programmes de cette chaîne.

⁹ Télévision Numérique Terrestre.

➤ Chaînes locales

De plus en plus de télévisions locales se développent via la TNT, le câble, l'Internet ou même les ondes hertziennes. Les chaînes locales du pays d'Auray peuvent diffuser des émissions en breton, à l'image de TV Rennes et TéléNantes. Demain Sud Bretagne a créé Ty Télé pour le Morbihan. Elle diffuse une émission en langue bretonne, Strak, 3 fois par semaine, soit 78 minutes hebdomadaires.

La radio

Près de 50 heures ont été diffusées chaque semaine en 2009 (en regroupant les émissions qu'il est possible de capter sur l'ensemble du pays), soit autant (à peu de chose près) qu'en 2003/2004 ; s'il y a une évolution, elle vient des programmes bilingues de France Bleu Breizh Izel.

L'ensemble du pays reçoit les émissions de **France Bleu Breizh Izel**, la radio locale la plus écoutée. Les programmes en langue bretonne ont été modifiés depuis 2004 : l'émission quotidienne s'est vue retirer 1 heure, laquelle a été remplacée par une émission quotidienne bilingue. **Près de 13 heures de programme uniquement en breton** sont diffusées chaque semaine dans la grille 2009-2010, et **20 heures** si l'on compte **les programmes bilingues**. En 2003/2004, les programmes en breton représentaient un volume horaire de 20 heures par semaine.

La plus grande partie des émissions que l'on peut écouter sont diffusés par **Radio Bro Gwened : 30 heures 35** d'émissions en breton chaque semaine. Ce chiffre est stable par rapport à 2003/2004.

Vers un réseau radiophonique associatif en breton

Les radios associatives proposant des programmes en langue bretonne collaborent afin d'élargir leur offre : elles ont créé un réseau d'échanges d'émissions. Les deux radios intégralement en breton, Arvorig FM et Radio Kerne, sont allées loin dans l'organisation de ce réseau : au-delà de l'échange d'émissions, elles mutualisent leurs compétences et coproduisent des programmes. Cette collaboration fonctionne à travers l'association **Brudañ ha skignañ**. Les 4 radios associatives participant aux échanges d'émissions sont désormais regroupées dans cet organisme. Un projet de journaux d'information à l'échelle de la Basse-Bretagne est devenu réalité début 2010 grâce à la collaboration des 4 radios membres du réseau. 5 journalistes y travaillent, avec le soutien du Conseil régional de Bretagne.

Parmi les pays de l'ouest de la Bretagne, le pays d'Auray est l'un de ceux où l'on reçoit le moins d'émissions en breton : l'offre associative n'y est pas aussi importante qu'ailleurs.

Les nouvelles technologies soutiennent la radio en breton

L'offre de programmes en breton est devenue plus importante grâce à l'Internet. L'ensemble des programmes des radios associatives de langue bretonne peut être écouté en direct et en ligne (via le site Stalig depuis 2004 et via An Tour Tan depuis 2005 pour Radio Kerne et Arvorig FM ; et via Radio Breizh pour l'ensemble des radios de Brudañ ha skignañ depuis l'été 2011). Il est possible de télédiffuser deux émissions produites par France Bleu Breizh Izel. On peut aussi écouter "Keleier Breizh" en ligne sur le site de la radio.

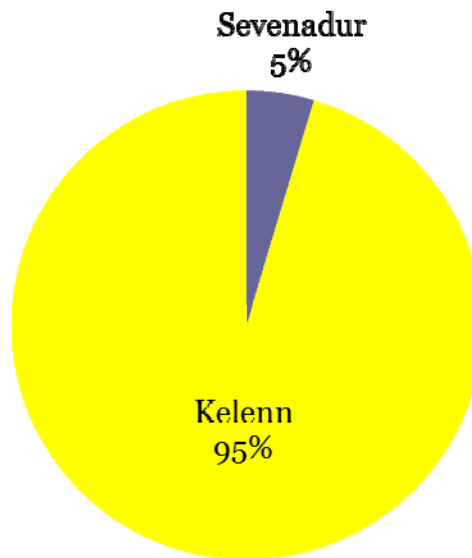
Le marché de l'emploi en breton

Au cours du printemps 2006, l'Observatoire de l'Office a réalisé une enquête sur « Les postes de travail et la langue bretonne ».

C'est toujours le nombre de postes équivalents temps plein (ETP) qui a été demandé ; cela signifie que le nombre de personnes employées est encore supérieur, dans la mesure où certains d'entre eux travaillent à temps partiel.

21,5 postes ETP « brittophones » ont ainsi été recensés en 2006 pour le pays d'Auray. Cela représente 2,4% des 900 postes alors comptabilisés en Bretagne.

Répartition des postes en fonction de la catégorie socioprofessionnelle au 1^{er} janvier 2006



La prédominance du milieu de l'enseignement est encore plus évidente que sur l'ensemble de la Bretagne : on ne compte que des postes d'enseignants à l'exception d'un poste d'animation et d'enseignement chez Sten Kidna (en Bretagne, l'enseignement représente 73,4% des postes). Depuis lors, les effectifs de l'enseignement bilingue ont progressé dans le pays, ce qui fait qu'on est maintenant passé à 25 postes « brittophones ».

Economie

La campagne Ya d'ar brezhoneg a été lancée en 2001. En mars 2010, l'Office avait regroupé 652 acteurs associatifs et économiques autour d'une idée simple : utiliser la langue bretonne dans leur fonctionnement au quotidien.

Comme en 2004, on ne compte toujours que 2 entreprises du pays d'Auray ayant signé l'accord Ya d'ar Brezhoneg.

Délégation de service public

Les collectivités publiques confient souvent à des entreprises privées la gestion de services publics (distribution d'eau, transports urbains, etc.). Dans le cadre de sa politique linguistique, une collectivité peut faire en sorte que la langue soit prise en compte dans la convention de délégation de service public. De leur côté, les entreprises peuvent, de leur propre initiative, proposer des services bilingues.

Conclusion sur la société civile

Depuis 2003, outre le succès de la Journée de la langue bretonne dans le pays d'Auray, **il n'y a eu aucune évolution marquante de la place de la langue dans la société civile.**

Le travail accompli par **Sten Kidna** pour l'animation du pays a toujours une grande importance mais il serait nécessaire de créer des postes supplémentaires au sein de l'association, mettre en place une entente de pays et **créer d'autres associations professionnalisées** sur des domaines plus précis. On pourrait ainsi **étendre l'offre de breton sur le terrain des loisirs et des services**, par exemples : mettre en place un accueil en breton pour les tout-petits, créer un centre de loisirs proposant des séances régulières, étendre l'offre de loisirs à l'intention des adultes en partenariat avec les associations de cours du soir, proposer davantage d'animations dans les maisons de retraite.

En dehors du milieu des gens intéressés par la matière bretonne, il est aussi **nécessaire que la langue soit davantage visible**. Il est possible d'améliorer la place de la langue dans l'environnement de tous en commençant par les équipements publics pour le sport et la culture, le monde économique, les diverses festivités, les médias.

Conclusion

Le pays d'Auray connaît une dynamique autour de la langue bretonne (bien que les réseaux d'écoles ou d'associations du pays ne s'étendent pas). Cela illustre la volonté d'utiliser la langue. Mais pour toucher davantage de monde, il importe d'étendre l'offre, de renforcer les réseaux et de donner davantage de visibilité à la langue.

Les spécificités du pays d'Auray

Bien que l'offre n'ait guère évolué depuis longtemps (1999), les effectifs de l'enseignement bilingue ont continué de progresser. Cependant, le nombre d'élèves tend à se stabiliser, le potentiel contenu dans l'offre telle qu'elle existe depuis plus de 10 ans étant pleinement utilisé.

La situation de l'enseignement bilingue illustre bien les particularités du pays vis-à-vis de la langue, globalement : **l'enseignement a progressé et l'action associative est dynamique bien que les réseaux et l'offre ne se soient pas accrus** par rapport à 2003. Par ailleurs, n'était le terrain des cours du soir, **la ville d'Auray reste en retrait** quant à la langue bretonne.

Globalement, il n'y a pas assez de locuteurs nouvellement formés (20 locuteurs supplémentaires, bon an mal an) pour compenser ceux, âgés, qui disparaissent (120 personnes chaque année). Si l'enseignement se développait davantage, il serait possible de passer du taux de renouvellement actuel (environ 1 nouveau locuteur pour 6 qui disparaissent) à un taux qui s'établirait à **1 nouveau locuteur pour 2 qui disparaissent à l'horizon 2015**. C'est le 1^{er} objectif à atteindre pour que la langue puisse se redresser.

Dans le domaine de la formation, il est nécessaire de **compléter et de diversifier** l'offre en primaire, ce qui signifierait ouvrir 1 nouveau site chaque année. Dans le secondaire, il faudrait faciliter la formation au breton jusqu'au lycée (dans les filières bilingues ainsi que par les cours de langue).

L'action du **monde associatif** est à renforcer par la professionnalisation et la structuration : création de postes de travail, mise en place d'une entente de pays et d'associations spécialisées (centres de loisirs, crèches, etc.).

Pour ce qui est des collectivités publiques, on observe que le pays d'Auray reste en retrait par rapport à d'autres pays ; il y a peu de communes actives. Il existe un déséquilibre entre l'état de la langue dans l'enseignement (6^{ème} pays de Bretagne pour le taux d'élèves bilingues) et la **place de la langue dans la vie des habitants du pays** puisqu'elle n'est que peu visible dans l'environnement linguistique.

À retenir...

Les chiffres clés de la langue bretonne en pays d'Auray

- En 2010, environ 7,6% de la population parlerait breton (**près de 6 500 locuteurs**).
- Quelques 1 300 locuteurs auraient disparu entre 1999 et 2010.
- De la maternelle au lycée, plus de **650 élèves** suivent des cours de ou en breton.
- Il existe **une offre bilingue dans plus d'1/4 des communes** du pays.
- Auray occupe le **83^{ème} rang** des communes de Bretagne pour le nombre d'élèves bilingues (41^{ème} rang pour le nombre global d'élèves).
- Les effectifs des filières bilingues ont progressé de **58,4%** entre 2003 et 2010 (soit l'une des meilleures progressions).
- Pour le primaire, le taux de scolarisation bilingue s'élève à 6,1%.
- **78 élèves** suivent des **cours de breton** dans le secondaire.
- Plus de **150 adultes** apprennent le breton (principalement en cours du soir).
- 18 personnes ont suivi des **stages de fin de semaine**.
- En septembre 2010, 3 communes avaient obtenu un label **Ya d'ar brezhoneg**.
- 5% des habitants du pays résident dans ces communes.
- 21,5 **postes ETP « brittophones »** ont été recensés en 2006. On évalue maintenant leur nombre à 25.

Le breton dans l'enseignement

Forces	Faiblesses	Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ On trouve sur le territoire des modes d'enseignement efficaces : enseignement bilingue, enseignement aux adultes, etc. ▪ Le nombre d'élèves bilingues a progressé, de même que le nombre d'apprenants dans le secondaire ▪ L'offre de cours du soir est plutôt bien répartie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des modes d'enseignement ne forment pas assez de locuteurs pour compenser les disparitions ▪ Les réseaux d'offre ne sont pas plus étendus qu'en 2003 ▪ Outre Diwan, il n'est pas possible d'apprendre le breton dans les écoles d'Auray ▪ L'offre bilingue en primaire est encore déséquilibrée ▪ Il est difficile aux élèves ayant fréquenté les filières bilingues en primaire de profiter de l'offre dans le secondaire ▪ L'offre de cours dans le secondaire public est réduite (aucune offre dans le privé ni au lycée) ▪ Il n'y a pas de dispositif d'initiation en primaire ▪ L'offre de stages est réduite 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sans aucune ouverture depuis 1999, l'enseignement bilingue ne peut compter que sur sa croissance interne ▪ Trop peu de jeunes adultes sont formés (secondaire, enseignement supérieur, cours du soir) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture de classes bilingues là où l'offre est absente (Landévant, Belz, Ploemel, Quiberon, Palais, etc.) ▪ Étendre l'offre à d'autres établissements dans les communes où une école bilingue existe déjà (Auray, Plumergat, Pluvigner, Sainte-Anne-d'Auray, etc.) ▪ Développer l'offre bilingue dans le secondaire (Brech, Carnac, Pluvigner, etc.) ▪ Développer, promouvoir et faciliter les cours de breton dans le secondaire ▪ Promouvoir les formations au breton destinées aux adultes ainsi que les débouchés qui en découlent ▪ Développer la formation continue, dans les structures publiques en premier lieu (mairies, EPCL, structures culturelles publiques ou parapubliques) ▪ Trouver des enseignants bilingues supplémentaires (formation d'enseignants titulaires) ▪ Mettre en place l'initiation en primaire

Le breton dans la vie publique

Forces	Faiblesses	Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis 2004, le Conseil général met en place une signalisation bilingue systématique sur les routes départementales ▪ Près de la moitié des projets de l'avenant au Contrat de pays donnent une place au breton ▪ 3 communes ont le label Ya d'ar brezhoneg 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune mention du breton dans le Contrat du pays de Lorient ▪ Une petite partie de la population du pays habite les communes signataires de Ya d'ar brezhoneg 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il manque des objectifs précis à la politique linguistique du département ▪ Les communes les plus peuplées du pays n'ont pas assez de projets visant à la promotion du breton ▪ La plupart du temps, les actions qui sont menées ne dépassent pas la signalétique ▪ Bien que l'article 2 de la Constitution n'interdise pas l'usage d'une autre langue en plus du français, il peut constituer un frein psychologique pour la politique linguistique ▪ Le breton est absent des routes nationales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer davantage le niveau intercommunal ▪ Correction orthographique des noms de lieux ▪ Compléter le paysage linguistique public (signalisation directionnelle, plaques de rue, signalétique des bâtiments et équipements publics, etc.) ▪ Veiller à la qualité du bilinguisme (toujours présenter les deux langues de manière identique) ▪ Une politique linguistique efficace doit s'étendre à tous les domaines en fixant des objectifs précis : enseignement, communication interne et externe, accueil des administrés, documents officiels, etc.

Le breton dans la vie civile

Forces	Faiblesses	Contraintes	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il existe une association active sur une bonne partie du territoire : Sten Kidna ▪ L'offre de loisirs pour les adultes est variée ▪ La Journée de la langue bretonne en pays d'Auray remporte du succès ▪ Une revue est éditée dans le pays (an Dasson) ▪ Il existe un magasin spécialisé sur la matière bretonne ▪ Toutes les émissions en breton de France 3 sont diffusées sur le pays d'Auray ▪ Ty Télé propose une émission en breton ▪ Le pays d'Auray est l'un des secteurs de Bretagne où l'on peut recevoir des émissions en breton à la radio (mais plutôt moins que dans le reste de la basse-Bretagne) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La place de la langue dans la vie civile n'a guère progressé depuis 2003 ▪ Absence d'actions dans le domaine préscolaire ou dans la transmission familiale ▪ Il n'existe aucun centre de vacances dans le pays, ni aucun centre de loisirs proposant des activités hebdomadaires ▪ Peu de structures culturelles publiques utilisent la langue ▪ Seules les fêtes "bretonnes" donnent une place à la langue bretonne ▪ Aucun livre en breton n'a été édité depuis 2003 ▪ L'embauche de brittophones se fait exclusivement dans le milieu de l'enseignement ▪ Le monde du tourisme ne perçoit pas encore le bénéfice qu'il a à tirer du bilinguisme ▪ Le breton pourrait être davantage mis en valeur auprès des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le breton a disparu de TV Breizh ▪ En dépit de la lettre pastorale de 2003, l'évêché n'a pas mis en place d'actions de développement de la langue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire fonctionner une entente de pays et créer d'autres associations professionnalisées sur des sujets plus spécialisés ▪ Promouvoir le bilinguisme précoce dans les maternités ▪ Œuvrer auprès des crèches (mettre en place un accueil en breton dans les crèches déjà existantes, créer une crèche de langue bretonne) ▪ Mettre en place des animations hebdomadaires de loisirs pour les enfants ▪ Modifier l'image de la langue chez les jeunes en leur proposant des activités modernes ou des événements correspondant à leurs préoccupations ▪ Développer la place de la langue dans des entreprises et structures n'ayant pas une image « bretonne » ▪ Inciter les employeurs à recruter des brittophones

Annexes

Enseignement bilingue par commune et par niveau - Rentrée 2010

	Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée	Total
Auray	20	30			50
Brech	49	59			108
Carnac	14	20			34
Locoal-Mendon	36	41			77
Pluvigner	47	55			102
Pluneret	59	50	13		122
Plumergat	17	9			26
Sainte-Anne-d'Auray	23	29	12		64
Pays d'Auray	265	293	25	0	583

Enseignement bilingue par commune et par filière - Rentrée 2010

	Diwan	Public	Privé	Total
Auray	50			50
Brech		108		108
Carnac			34	34
Locoal-Mendon			77	77
Pluvigner			102	102
Pluneret		13	109	122
Plumergat			26	26
Sainte-Anne-d'Auray			64	64
Pays d'Auray	50	121	412	583

Taux de l'enseignement bilingue par commune et par niveau - Année scolaire 2010/2011

	Maternelle	Elémentaire	Sous-total du Primaire	Collège	Lycée	Total
Auray	3,5%	2,9%	3,1%			1,5%
Brech	25,5%	19,9%	22,1%			8,8%
Carnac	10%	9%	9,4%			3,4%
Locoal-Mendon	22,9%	17,1%	19,4%			19,4%
Pluvigner	12,9%	11,3%	12%			7,8%
Pluneret	24,8%	12,8%	17,4%	3,4%		12,0%
Plumergat	9,2%	4,6%	6,8%			6,8%
Sainte-Anne-d'Auray	13,8%	9,8%	11,2%	2,3%		3,7%
Pays d'Auray	7,4%	5,3%	6,1%	0,6%	0%	3,8%

Taux d'enseignement bilingue par commune et par année pour le primaire

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Auray	1,9%	1,9%	1,6%	1,5%	1,0%	1,7%	3,0%	3,3%	3,4%	3,3%	3,5%
Brech	7,8%	15,1%	15,6%	14,6%	19,9%	21,5%	20,2%	21,6%	19,8%	18,6%	24,0%
Carnac	9,0%	8,0%	11,1%	11,6%	11,3%	12,9%	13,0%	12,7%	10,3%	11,0%	11,9%
Locoal-Mendon	8,9%	8,7%	9,2%	8,5%	12,2%	12,3%	15,7%	17,0%	17,6%	17,8%	20,5%
Pluvigner	8,1%	8,6%	11,4%	11,1%	9,7%	10,3%	10,2%	8,9%	9,4%	9,7%	11,1%
Pluneret	3,4%	4,0%	7,2%	8,0%	8,9%	10,0%	10,0%	8,8%	10,0%	12,9%	16,3%
Plumergat	24,7%	25,4%	9,7%	8,7%	8,4%	8,2%	7,3%	6,4%	7,2%	6,5%	5,2%
Sainte-Anne-d'Auray	7,3%	6,6%	8,0%	11,1%	12,5%	12,8%	13,5%	14,2%	12,1%	10,8%	9,9%
Pays d'Auray	3,1%	3,5%	3,8%	3,9%	4,3%	4,8%	5,2%	5,3%	5,4%	5,6%	6,3%

Cours du soir par commune et par niveau - Année scolaire 2010/2011

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Total
Auray	9	4	11	19	13	56
Carnac			7			7
Locmariaquer		17				17
Locoal-Mendon	6		17			23
Pluvigner		9				9
Plumergat	12					12
Palais	12					12
Pays d'Auray	39	30	35	19	13	136

Bibliographie

- BAUDEQUIN I., janvier 2008. L'évolution de la population des 21 pays bretons de 1999 à 2005. Octant, Rennes, 111, 17-21.
- INSEE (éd.), septembre 2003. L'espace breton. Les dossiers d'Octant, Rennes, 45, 152 p.
- GREF Bretagne (éd.), juin 2007. Tableau de bord emploi-formation par pays - Pays d'Auray. Rennes, 44 p.
- Office de la Langue Bretonne (éd.), 2007. La langue bretonne à la croisée des chemins – Deuxième rapport général sur l'état de la langue bretonne. Rennes, 135 p.
- Office de la Langue Bretonne (éd.), 2004. Diagnostic de l'état de la langue bretonne dans le pays d'Auray. Rennes, 18 p.

Sources principales

- Conseil général du Morbihan
- Conseil régional de Bretagne
- Daoulagad Breizh
- DDEC¹⁰ du Morbihan
- Dihun
- Divskouarn
- Div Yezh
- Diwan
- Éducation nationale
- France 3 Bretagne
- France Bleu Breizh Izel
- INSEE
- Radio Bro Gwened
- Sten Kidna
- TV Breizh
- UBAPAR¹¹

¹⁰ Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

¹¹ Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux